# L'EFFRAIE

# La revue du CORA-Rhône

n° 22 - 2007



### Centre Ornithologique Rhône-Alpes

#### Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél.: 04 72 77 19 85 FAX.: 04 72 77 19 86

cora69@wanadoo.fr

http://corafaunesauvage.fr/



CORA-Rhône

ISSN 0982-5878



### Sommaire du n°22/2007

Editorial	p. 3
La liste des oiseaux du Rhône (2007)  Dominique TISSIER	p.4
Petit récit d'une brève rencontre ! L'Epervier d'Oullins  Denis PALANQUE	p.16
Le Busard cendré dans le Rhône Bertrand DI NATALE	p.18
Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2007 Olivier ROLLET, Romain CHAZAL, Dominique TISSIER	p.25
Le Petit-duc scops dans le Rhône  Bertrand DI NATALE	p.29

#### EFFRAIE n°22 / 2007

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

□ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 Email : cora69@wanadoo.fr

http://www.corafaunesauvage.fr/

Edition et publication : CORA-Rhône Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Comité de lecture : Bertrand DI NATALE, Pierre-Yves JUILLET, Jean-Paul RULLEAU

Photo de couverture : Linotte mélodieuse Rémi RUFER

Photos intérieures: Rémi RUFER, Christian MALIVERNEY, Denis PALANQUE, Romain CHAZAL,

Dominique TISSIER

Illustrations: Dominique TISSIER, Claire CHATAGNON

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur rédacteur et non le CORA

Pour toutes publications d'articles, contacter le Rédacteur en chef : <u>dominique.tissier@ecam.fr</u> ou Delphine ARCHER au CORA-Rhône.

### Editorial



Mettant à profit les longues soirées de cette période de solstice qui ne permettent guère de faire beaucoup de terrain, j'ai relu fin décembre un bouquin¹ de Christian DE DUVE, "Poussière de vie", qui retrace l'histoire de l'évolution sur Terre, depuis les premières molécules prébiotiques,

privées de ce que l'on appelle la vie, jusqu'à *Homo sapiens*, en passant par les bactéries, premiers organismes unicellulaires "vivants" il y a 3,8 milliards d'années, puis par les multicellulaires, les végétaux et les animaux.

Médecin et biochimiste, prix NOBEL en 1974, l'auteur nous conte cette fantastique histoire qui a conduit à la présence de millions de formes de vie, d'espèces telles que nous les connaissons aujourd'hui, par le jeu darwinien des mutations aléatoires soumises aux jugements impitoyables de la sélection naturelle.

Les premiers chapitres sont un peu ardus pour un non-chimiste, puisqu'ils traitent de la formation des premières chaînes moléculaires, celle de l'ARN et des proto-cellules, celle des premières protéines, puis de l'ADN dont la double hélice, découverte l'année de ma naissance par CRICK et WATSON, porte aujourd'hui le code génétique de tous les organismes vivants (hormis les virus), en expliquant le plus simplement possible quelles furent (et sont encore) les formes d'énergie et les catalyses (enzymes) qui permirent ces réactions chimiques.

L'évolution vers une complexité croissante mène ensuite aux innombrables branches de "l'arbre de vie" terrestre : bactéries, protistes, mycètes, plantes et animaux. Au "hasard et à la nécessité" de MONOD, DE DUVE ajoute la contingence qui encadre les lois du hasard et qui, pour lui, conduit, sur toute planète où seraient réunies les conditions nécessaires (eau, lumière, température), à l'apparition inéluctable de la vie, puis à son évolution selon des lois identiques. Nous ne sommes donc pas seuls dans l'univers!

Remarquable aussi est l'influence des cataclysmes divers qui marquèrent cette évolution : apparition par la photosynthèse de l'oxygène "tueur", glaciations, chaleurs excessives, météorite géante du Yucatan, cataclysmes qui furent à chaque fois surmontés par certaines formes de vie gagnantes de la sélection naturelle et qui semblent conduire à des formes de plus en plus évoluées et à l'apparition de l'intelligence dont l'Homme semble être le meilleur exemple.

Le réchauffement climatique qui s'annonce entraînera, si nous ne savons l'éviter (mais n'est-il pas déjà trop tard?), la disparition d'une multitude d'espèces, peut-être de l'Homme lui-même... La planète y survivra encore, mais peut-être sans l'Homme, et avec une forme de vie encore plus évoluée que la nôtre, qui apparaîtra avec le temps. Mais avec ce temps qui se compte en millions d'années, bien loin de ce que nos cerveaux, pourtant fruit de millions d'années d'évolution, arrivent à imaginer!

Alors, s'il ne s'agit pas de "sauver la planète", comme on l'entend souvent (elle saura le faire toute seule), il s'agit bien aujourd'hui de sauver les formes de vie telles que nous les connaissons aujourd'hui, nos animaux, nos oiseaux, mais aussi l'espèce humaine, contre elle-même, ses crimes et ses "inconsciences collectives"...

#### Le rédacteur en chef

Je suís un homme au píed du mur, Comme une erreur de la nature, Sur la Terre sans d'autres raísons, Moí je tourne en rond, je tourne en rond. Tu voís, j'suís pas un homme, Je suís le roí de l'illusion. Au fond, qu'on me pardonne! Je suís le roí, le roí des cons...

Zazie 2007

<sup>1</sup> **DE DUVE C. (1996).** Poussière de vie. Une histoire du vivant. FAYARD, Paris.

# LISTE DES OISEAUX DU RHONE

#### Dominique TISSIER

Voilà exactement 10 ans que notre ami Alexandre RENAUDIER publiait dans l'EFFRAIE n°13 la liste des oiseaux du Rhône. Comme il le disait lui-même en 1997, c'est un travail qui n'est jamais terminé, qui doit sans cesse être amélioré et mis à jour en tenant compte des nouvelles espèces observées, de l'évolution du statut de certaines espèces, malheureusement de la disparition de quelques-unes, mais aussi de l'amélioration de nos connaissances sur l'avifaune départementale ainsi que des nouvelles évolutions taxonomiques.

La liste proposée ici tente de faire un bilan, forcément imparfait, de l'avifaune du Rhône en 2007 qui devra aussi être repris dans quelques années.

Elle comporte <u>301 espèces</u> présentées dans l'ordre systématique recommandé par le comité taxonomique consultatif européen de l'A.E.R.C. (Taxonomic Advisory Committee T.A.C.) et la Commission de l'Avifaune de France (C.A.F.) en ne tenant compte que des espèces classées en catégories A, B et C, avec, pour chacune :

#### le statut :

nicheur sédentaire	N:
erratique	Ε
nicheur	N
migrateur	M
hivernant	Н

#### et une indication d'abondance :

commune	C
peu commune	×
rare	r
occasionnelle	0
accidentelle	a
domestiquée	d



Nos connaissances sont insuffisantes pour quelques espèces très rares et on le signalera par un point d'interrogation, que ce soit en nidification, en migration, en hivernage ou en erratisme :

présence ou nidification peu probable ou possible, mais non prouvée ?

La liste en tableau EXCEL avec quelques remarques non exhaustives sur les dates de données remarquables :

http://coraregion.free.fr/IMG/xls/Liste\_Rhone\_2007\_pour\_site\_CORA.xls http://www.corafaunesauvage.fr/

Outre ces 301 espèces, il y a 24 espèces classées comme échappées de captivité ou relâchées de cage, pour les individus présents (ou notés une fois) dans le Rhône, comme par exemple l'Inséparable à face rose ou les capucins, et ne figurant pas dans la liste des oiseaux de France de la LPO (sauf le Canard mandarin et l'Inséparable de Fischer qui sont en catégorie C en France, mais ne peuvent être considérés comme tels dans le Rhône). Une de ces espèces, le Colin de Virginie, issue d'un lâcher cynégétique en 1999 à Lentilly, pourrait être comptabilisée, de même que le Léiothrix jaune qui

pourrait être issu des petites populations férales de France, toutes deux étant en catégorie C de la liste nationale, ce qui porterait le total à 303.

En outre, **pour 6 espèces**, il n'y a qu'une seule (parfois deux) observation(s), mais sans aucune homologation régionale, ni nationale, et il peut, de ce fait, y avoir doute sur l'identification. Le « bénéfice du doute » pourrait être octroyé, pour l'instant, à 4 d'entre elles, **ce qui amènerait le total départemental à 307**, en attendant les prochaines décisions des comités d'homologation sur certaines « premières » observations qui leur ont été récemment soumises.

Pour comparaison, la Liste officielle des Oiseaux de France comprend 554 espèces en catégories A, B et C (CAF 2007).

#### Ces 301 espèces peuvent se classer de différentes manières :

#### 226 sont régulières ou présentes occasionnellement et 73 d'observation accidentelle.

4 ne sont vues qu'en erratisme occasionnel et 2 anciens nicheurs ont disparu (la Fauvette orphée et la Pie-grièche à poitrine rose).

#### 144 espèces sont nicheuses

dont **79 espèces nicheuses sédentaires** (dont les couples nicheurs restent toute l'année, par exemple la Chevêche d'Athéna)

et **83 espèces nicheuses**, mais dont les couples nicheurs migrent vers le sud pour l'hiver, comme par exemple la Tourterelle des bois,

certaines espèces (18) faisant partie de ces deux catégories à la fois, c'est-à-dire que certains de leurs couples nicheurs rhodaniens restent en hiver et d'autres migrent, comme par exemple le Chardonneret élégant.

Pour certaines espèces, comme le Vanneau huppé ou le Rougequeue noir, nos couples nicheurs locaux migrent tous vers le sud en hiver, mais des congénères venus du nord viennent hiverner chez nous.

Seulement **34** sont "nicheuses sédentaires strictes", comme la Perdrix rouge ou la Pie bavarde, sans passage migratoire, ni apport d'hivernant extérieur, donc on peut les voir toute l'année, mais on n'en voit que nos oiseaux rhodaniens!

En migration, on peut voir **188 espèces** (sans compter 58 espèces classées "accidentelles"), comme par exemple la Bergeronnette printanière ou le Milan noir, dont **38 espèces** qui ne peuvent être observées qu'en migration, comme par exemple le Gobemouche noir ou le Chevalier aboyeur.

En hiver, on peut voir 136 espèces (sans compter 16 espèces classées "accidentelles"), dont 102 espèces non "nicheuses sédentaires strictes" comme par exemple le Pigeon ramier. Seulement 37 espèces sont migratrices de passage et hivernantes, mais non nicheuses, comme par exemple la Sarcelle d'hiver.

Il y a 15 espèces classées comme vues en erratisme (le plus souvent) estival, comme par exemple la Mouette rieuse ou l'Aigrette garzette, dont 4 seulement, le Vautour fauve, l'Aigle royal, le Pic cendré et le Pic mar, qui ne sont vues qu'en erratisme (et également 20 en erratisme accidentel).

Il y a, de plus, 73 espèces classées accidentelles, la plupart (44) notée seulement en migration, comme par exemple le Pouillot à grands sourcils, 7 seulement en hiver comme la Bernache cravant, 7 erratiques (Océanite tempête, Vautour percnoptère, Goéland d'Audouin, Sterne hansel, Coucou-geai, Etourneau roselin et Bruant mélanocéphale), et une comme nicheuse accidentelle (la Corneille mantelée ou hybride "noire x mantelée"). En outre, 9 ont été notées à la fois en hiver et en migration, comme le Flamant rose, et 5 en erratisme et en migration, comme la Sterne caugek.

En 1997, il y avait 276 espèces répertoriées, dont 227 régulières ou occasionnelles, 145 espèces nicheuses, 140 espèces hivernantes et 49 espèces accidentelles (RENAUDIER 1998).

Semblent avoir disparu comme espèces nicheuses (du moins on n'en a aucun indice de reproduction depuis au moins dix ans, voire beaucoup plus) le Râle des genêts, le Pic cendré (?), le Pic mar (?), le Cochevis huppé, la Gorgebleue à miroir, la Locustelle luscinioïde, la Fauvette orphée, la Rémiz penduline et la Pie-grièche à poitrine rose, dont certaines avaient déjà quasi disparu avant 1997.

Mais 7 de ces 9 espèces restent d'apparition occasionnelle ou accidentelle en migration ou en erratisme.

Le Fuligule milouin, le Grèbe à cou noir, le Traquet motteux, la Cisticole des joncs, la Pie-grièche grise restent toutefois des nicheurs occasionnels pour lesquels on manque de données récentes.

#### Les nouvelles espèces nicheuses sont :

- le Héron garde-bœufs découvert en 2007 dans les colonies d'ardéidés du Rhône "aval" et probablement en expansion récente (mais peut-être provisoire ?),
- le Héron pourpré dont un couple niche à Miribel-Jonage depuis au moins 2005, mais qui reste très vulnérable
- l'Elanion blanc nicheur en 2005 sur le plateau mornantais, mais qui n'est pas revenu en 2006 et 2007
- l'Aigle botté nicheur en 1992 au Col des Sauvages et nicheur probable très discret, mais sans doute irrégulier, des Monts du Lyonnais,
- le Faucon pèlerin nicheur depuis probablement 2005 à Feyzin, dont le retour sur de nombreuses agglomérations françaises est effectif depuis plusieurs années,
- la Sterne pierregarin avec deux couples nicheurs en 2007 en Val-de-Saône, mais probablement nicheuse moins rare autrefois,
- la Fauvette mélanocéphale qui a très probablement niché dès 2003 sur le plateau mornantais, en limite septentrionale de son aire de répartition,
- et **le Grand Corbeau** qui a tenté une reproduction apparemment sans réussite en 2007 dans les Monts du Lyonnais.

Ces cas de nidification restent cependant très rares ou occasionnels.

#### Sont des nicheurs possibles (mais restant avec un point d'interrogation) :

- le Milan royal dont une récente étude (GAGET et al. 2007) a confirmé l'absence de reproduction en 2007, et qui risque d'apparaître comme nicheur disparu dans un éventuel inventaire futur suivant celui-ci,
- l'Aigle royal dont quelques rares apparitions récentes pourraient laisser espérer une reproduction future.
- le Chevalier guignette dont l'intervalle entre les passages prénuptiaux tardifs et postnuptiaux précoces est tellement court (de mi-mai à mi-juin, voire même de fin mai au début de la deuxième décade de juin) qu'il est difficile de détecter des individus nicheurs, sauf à voir des preuves effectives de reproduction (mais il est nicheur dans tous les départements voisins! Il faudrait donc le chercher mieux dans les secteurs favorables!...)
- et la Grive litorne dont l'extension vers l'ouest au plan national (elle a atteint le Massif Central dans les années 1980) doit permettre de révéler très prochainement une reproduction rhodanienne, probable actuellement, mais encore non prouvée.

Le département perdrait donc au moins 9 espèces nicheuses, mais en regagnerait au moins 8.

#### Les 23 espèces nouvelles (dont 22 non nicheuses et 20 classées accidentelles) sont :

Bernache cravant, Bernache du Canada, Ouette d'Egypte, Tadorne casarca, Fuligule à bec cerclé, Erismature rousse, Flamant rose Elanion blanc, Aigle royal

Marouette poussin

L'EFFRAIE n°22 CORA-Rhône

Labbe sp. ( probablement à longue queue), Goéland d'Audouin, Sterne hansel, Sterne arctique Coucou-geai, Martinet pâle

Monticole bleu, Fauvette passerinette, Pouillot à grands sourcils, Pouillot verdâtre Corneille mantelée (hybride), Bruant mélanocéphale

Même si le nombre d'espèces rhodaniennes est évidemment nettement moins élevé que celui de départements du littoral atlantique ou du nord de la France, le Rhône, malgré sa petite superficie, la densité de sa population (près de 2 millions d'habitants) et l'emprise de l'agglomération, présente une intéressante diversité d'écosystèmes: prairies de fauche, pâtures, vignobles, landes, friches, carrières, vastes parcs péri-urbains, bois et forêts, mais aussi une multitude de mares riches en amphibiens, des petits étangs, des ruisseaux et rivières dans des vallons boisés se prolongeant jusqu'au cœur de l'agglomération, la présence remarquable de la Saône et du Rhône avec leurs îles, gravières, barrages et leur confluent, et bien évidemment le grand Parc de Miribel-Jonage et le bassin du Grand Large appréciés des oiseaux d'eau hivernants.

COMPARATIF 1997 / 2007	1997 AR	2007 DT
Espèces répertoriées	276	301
Espèces régulières ou occasionnelles	227	226
Espèces nicheuses	145	144
Espèces hivernantes	140	136
Espèces accidentelles	49	73

Au-delà du nombre total d'espèces observées, les chiffres les plus significatifs sont ceux du nombre d'espèces classées régulières et occasionnelles (226 contre 227 il y a dix ans), sans compter les espèces accidentelles, et le nombre d'espèces nicheuses (144 contre 145 il y a dix ans). Ce sont deux bons indices pour estimer la biodiversité de notre département.

Où peut-on voir ces oiseaux ? Les secteurs principaux du département ont chacun leur intérêt.

#### Les Monts du Beaujolais et les Monts de Tarare

C'est dans ces secteurs de forêts où l'on trouve le point culminant du département, le Mont Saint-Rigaud (1012m), qu'on pourra entendre les cris d'un groupe de Becs-croisés des sapins ou les chants du Grimpereau des bois et du Bouvreuil pivoine, et, avec un peu de chance, à la nuit tombée, le hululement fantomatique de la très rare Chouette de Tengmalm. Le Grosbec casse-noyaux y est nicheur ainsi que les roitelets. La Grive musicienne égaie les forêts de ses chants mélodieux, guettée par le très discret Autour des palombes. Dans les E.N.S. (Espaces Naturels Sensibles), comme les parcelles de Monsols et de Saint-Rigaud, classées en ZNIEFF, on peut surprendre, au crépuscule, la croule de la Bécasse des bois. Dans les landes du Haut-Beaujolais, dont l'une est protégée par un arrêté préfectoral de protection des biotopes (APPB), niche le Bruant fou et l'on y voit parfois de petits groupes de Venturons montagnards en migration ou en hivernage.

#### Le vignoble beaujolais

Milieu a priori assez peu attractif pour le naturaliste, le vignoble abrite toutefois quelques couples d'Oedicnèmes criards, des bandes de Linottes mélodieuses ou de grives. On y voit aussi souvent le Tarier des prés, la Pie-grièche écorcheur et l'Alouette lulu. Les vallons sont souvent boisés et prairies, mares et petits étangs n'y sont pas rares, même si l'avifaune y est relativement commune. La Huppe fasciée y est nicheuse. Notons aussi la présence dans certains villages du sud beaujolais du Petit-duc scops et de la Chevêche d'Athéna. L'Aigle botté y a été noté plusieurs fois. Les carrières de Glay, classées en ZNIEFF et au statut d'E.N.S. géré par le Conseil Général en collaboration avec la FRAPNA, mais faisant l'objet de convoitises diverses de la part d'aménageurs et d'acteurs du "sacro-saint développement économique", sont connues des naturalistes qui y recensent les chiroptères, la nuit, en écoutant le chant monotone du Grand-duc d'Europe.

#### Les Monts d'Yzeron et du Lyonnais

Connus pour quelques cols intéressants pour l'observation de la migration, où l'on guette les passages des cigognes et des rapaces, leurs bois de chênes, hêtres et sapins y sont assez peu prospectés, mais l'Autour des palombes, le Circaète Jean-le-Blanc, les Pouillots siffleurs et de Bonelli, le Bruant jaune et l'Alouette lulu y sont nicheurs. La FRAPNA y est propriétaire d'une belle parcelle de hêtres magnifiques à Montromant. Le rare Cincle plongeur habite quelques rivières. La présence du Grand-duc d'Europe dans les carrières retient l'attention des ornithologues, de même que les rares croules de la Bécasse des bois et, en hiver, la présence occasionnelle du Tichodrome échelette ou de l'Accenteur alpin au vallon du Rossand, site précieux protégé par un APPB. L'Hirondelle de rochers y est une nicheuse rare depuis 1983 au moins. Dans les zones plus bocagères, on pourra observer la Pie-grièche à tête rousse et le Torcol fourmilier. Le Grand Corbeau a nidifié en 2007 dans les Monts du Lyonnais, mais apparemment sans succès. L'Aigle botté doit y nicher, tandis que l'Aigle royal y a été noté deux ou trois fois en erratisme.

A Dardilly, le site du Carret, à mi-chemin pour les migrateurs entre les Monts d'Or et les Monts du Lyonnais, a été particulièrement suivi par L. MANDRILLON dès 1980, avec de belles observations de passereaux : Pipit rousseline, Pipit à gorge rousse et quelques raretés départementales comme un Pipit de Richard en octobre 1989, un Traquet oreillard en avril 1987 et un Bruant des neiges en avril 1988, mais aussi une glaréole en 1990 et un petit labbe en 1991, dont la détermination exacte de l'espèce n'a pu être certifiée absolument.

#### Les Monts d'Or

Célèbres pour leur flore de type méditerranéen et leurs orchidées, les Monts d'Or, dont une bonne partie des 5000 hectares est classée en E.N.S. et en ZNIEFF et fait l'objet d'un projet "nature" du Grand Lyon, abritent la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc et l'Autour des palombes. Un sentier pédagogique, sur le thème des rapaces, a d'ailleurs été créé en 1994 par le CORA-Rhône. C'est sur les versants sud des Monts d'Or qu'a été vu pour la dernière fois le Pic cendré qui y est peut-être nicheur. La Fauvette babillarde y niche en limite sud de son aire de répartition, tandis que le Grand-duc d'Europe habite les parois calcaires de Couzon et d'Albigny escaladées en hiver par le Tichodrome échelette. Dans le vallon de Rochecardon, un sentier de découverte naturaliste a été aménagé. Les mésanges et roitelets y sont abondants.

#### Le plateau mornantais

Situé sur le territoire des communes de Taluyers, Saint-Laurent-d'Agny, Chassagny, Mornant, Montagny et Saint-Andéol-le-Château, il s'agit du premier site de reproduction de l'avifaune rhodanienne avec plus de 127 espèces nicheuses connues. C'est sur ce secteur à biodiversité remarquable, par ses zones de prairies, cultures et landes, bien étudiées, que nichent le Courlis cendré, le Vanneau huppé, l'Oedicnème criard, mais aussi le Busard cendré, la Chevêche d'Athéna et le Petit-duc scops. En 2005, un couple d'Elanions blancs y a élevé 4 jeunes jusqu'à l'envol. La



Fauvette mélanocéphale y est revenue récemment. De petits étangs ont permis la nidification du Blongios nain et du Bihoreau gris. Le premier y a sans doute disparu, suite à une mauvaise gestion de petits étangs privés et à la disparition de petites roselières.

Un projet d'autoroute menace malheureusement gravement le secteur, et, malgré le classement en ZNIEFF et l'APPB qui y est en vigueur, les magnifiques landes de Montagny, chères au cœur des naturalistes, risquent de perdre beaucoup de leur biodiversité si ce projet se réalise.

#### L'Ouest lyonnais

Bien que menacé par la prolifération des lotissements et les projets d'autoroutes, l'Ouest lyonnais reste très intéressant par la présence de quelques espèces que l'on ne s'attendrait pas à trouver si près d'une grande agglomération, telles que l'Oedicnème criard, le Vanneau huppé, la Huppe fasciée, le Loriot d'Europe et le Pic noir. Les cultures extensives, les vallons boisés et les prairies forment des écosystèmes bocagers assez riches avec Tourterelle des bois, Coucou gris, Pic épeichette, Pie-grièche écorcheur, Alouette des champs, Rougequeue à front blanc, Bruant zizi et proyer, roitelets, fauvettes, etc. La Bondrée apivore y est nicheuse ; l'Effraie des clochers et le Hibou moyen-duc y sont communs et relativement faciles à observer au Parc de Lacroix-Laval. La Chevêche d'Athéna est très commune et facile à voir, même en pleine journée, sur les toits des cabanes agricoles et au cœur de vieux arbres centenaires.

A Francheville, au creux du vallon de l'Yzeron, le Grand Lyon a racheté et ré-aménagé un vieux moulin pour en faire un Centre d'Initiation à la Nature : le Grand Moulin de l'Yzeron, qui propose de multiples activités de découverte de la nature et de balades sur un sentier en bord de rivière pour les élèves des écoles et le public. Le Grand Moulin abrite également le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais, créé en 1998, qui recueille près de deux mille oiseaux blessés par an. Le Cincle plongeur, petit Merle d'eau, indicateur précieux de la pureté des eaux, ainsi que la Bergeronnette des ruisseaux, sont revus sur la rivière qui fait l'objet d'un ambitieux programme d'aménagement et de prévention des crues dans le cadre du contrat de rivière "Yzeron vif" géré par le SAGYRC (Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières). A Ecully, le Vallon de Serres et des Planches, géré par un syndicat intercommunal, le SIVU, abrite plusieurs couples de Gobemouche gris et quantité de mésanges et de pouillots, tandis que quelques Râles d'eau s'y dissimulent en hiver.

#### L'Est lyonnais

Très industrialisé près de la ville, à grandes cultures céréalières plus loin, l'Est lyonnais est une vaste plaine à forte pression humaine où vivent l'Oedicnème criard, le Busard Saint-Martin, le Faucon hobereau et la Bergeronnette printanière.

Le Courlis cendré niche très localement, ainsi que l'Engoulevent d'Europe. Le Blongios nain s'est installé récemment sur quelques étangs, créés à grands frais (4 millions d'euros) au Technopôle du Champ du Pont, qui sont des bassins de récupération d'eau pluviale au milieu des sites industriels. Le Bruant ortolan y survit à l'extrême est du département, près d'une zone humide bien menacée par les aménageurs! Il n'est pas rare d'entendre le chant monotone de la Caille des blés dans les vastes champs de céréales de Pusignan ou de Saint-Laurent-de-Mure. En migration, on pourra observer quelques petits groupes de Pluviers dorés sur les chaumes. L'Outarde canepetière a malheureusement disparu des grands secteurs de plaine, même si sa présence occasionnelle pourrait être recherchée sur l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry où une (ultime ?) reproduction a été soupçonnée en 2002, ou sur l'aérodrome de Corbas où un individu a été observé plus récemment.

#### L'agglomération

L'avifaune urbaine est assez exceptionnelle à Lyon du fait de la présence des deux fleuves et de grands parcs urbains très boisés comme ceux de Gerland, de Fourvière, de la Tête d'Or et de Parilly, mais aussi de plus petits parcs et jardins. Le castor y est présent. La reproduction du Goéland leucophée y a été récemment prouvée à Lyon même, de même que celle du Grèbe huppé au Parc de la Tête d'Or. Le Tichodrome échelette est souvent



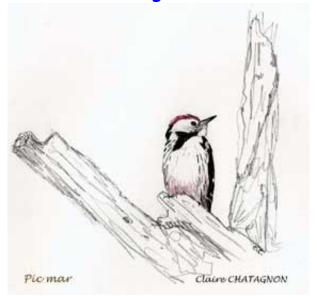
présent en hiver dans les vieux quartiers. Le Rougequeue noir, le Serin cini, le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe, six espèces de mésanges, le Rougegorge familier, mais aussi la Buse variable, le Faucon crécerelle et l'Epervier d'Europe y sont nicheurs, avec le Choucas des tours. Des corbeautières sont situées en pleine ville. La Bergeronnette des ruisseaux et le Chevalier guignette sont souvent notés en bord de fleuve. Partout, les rondes des Martinets noirs sillonnent le ciel de mai à juillet, tandis que plusieurs colonies de Martinets à ventre blanc se sont installées en pleine ville depuis 1991. Le Pigeon ramier niche dans les grands parcs urbains, ainsi que le Pigeon colombin, d'habitude plus rare en milieu urbain. On l'y verra facilement sur la grande paroi murale de la Gare Saint-Paul. Le Hibou moyen-duc, très discret, semble assez commun au Parc de Parilly.

Il n'est pas rare de voir quelques migrateurs inattendus, qui suivent le couloir rhodanien, passer ou faire halte en pleine ville, comme la Huppe fasciée, la Cigogne noire, la Bécasse des bois ou même deux Sternes caspiennes en 1989.

Au nord, le site de la Feyssine abrite laridés, Grands Cormorans et Hérons cendrés en hiver. Au sud, le secteur industriel pétrochimique a vu s'installer en 2006 un couple de Faucons pèlerins qui niche sur la plate-forme d'une des torchères de la raffinerie.

#### Le Parc de Miribel-Jonage et le bassin du Grand Large

Classé tout dernièrement en Z.P.S. (Zone de Protection Spéciale) pour l'avifaune remarquable qui y est observée toute l'année, c'était une vaste zone de vieilles lônes, gravières et ripisylves entre les canaux de Miribel et de Jonage, qui a été progressivement aménagée, d'abord en bassinsréservoirs, puis en zone de loisirs pour les habitants de l'agglomération toute proche. Largement prospecté en hiver par les ornithologues, le site, dont une grande partie est classée en "zone naturelle inaltérable" et a été proposée au plan Natura 2000, est célèbre pour les rassemblements d'anatidés, grèbes, Grands Cormorans, Foulques macroules et laridés en hivernage. Les plongeons et harles y font parfois une halte prolongée, avec la Macreuse brune, l'Eider à duvet et le Fuliqule



milouinan. Un groupe d'une quarantaine de Garrots à œil d'or s'y fait admirer chaque hiver.

Le passage migratoire y est bien observé : les limicoles se sont vus récemment aménager un espace propice à leur stationnement dont profitent aussi les Aigrettes garzettes, avec, parfois, une Grande Aigrette et quelques Hérons garde-boeufs. Le Martin-pêcheur s'observe facilement. Les Mouettes pygmées et guifettes y pêchent parfois en nombre au printemps. Les Rémiz pendulines y sont de passage régulier. Le chant du Butor étoilé se fait parfois (rarement) entendre en soirée!

Plusieurs raretés y ont attiré les "cocheurs" comme le Fuligule à bec cerclé, l'Harelde boréale et l'Ibis falcinelle.

En été, dans les gravières ou les lônes, Hirondelles de rivage et Guêpiers d'Europe sont nicheurs, de même que le Milan noir, le Faucon hobereau, le Pigeon colombin, le Bihoreau gris et, très récemment, la Nette rousse et le Héron pourpré. Plus discrets, le Râle d'eau, les Rousserolles effarvatte et turdoïde, la Locustelle tachetée, la Bouscarle de Cetti, le Bruant des roseaux et deux ou trois couples de Blongios nain nichent dans les petites roselières résiduelles. La Gorgebleue à miroir y a malheureusement disparu, de même que le Râle des genêts.

Le site souffre cependant de la sur-fréquentation humaine et des activités de loisirs parfois mal contrôlées.

#### La vallée du Rhône

Les lônes et les îles du Rhône, en aval de Lyon, abritent quelques couples de Bihoreaux gris, d'Aigrettes garzettes et, tout récemment, de Hérons garde-bœufs, dans les colonies de Hérons cendrés. La ripisylve accueille le Loriot d'Europe et le Milan noir. De nombreux passereaux migrateurs y font halte d'août à octobre. En hiver, les barrages accueillent canards et fuligules, parfois un plongeon ou un harle, ainsi que des dortoirs de laridés. Le passage du Balbuzard pêcheur est régulier. L'Ile de la Table ronde et, plus encore, l'Ile du Beurre, toutes deux en APPB, sont très appréciées des naturalistes pour leurs castors, mais aussi pour la grande diversité des oiseaux qu'on peut facilement y observer. Les lônes y sont entretenues et ont bénéficié récemment d'un accroissement volontaire du débit des eaux pour éviter leur atterrement. L'orchidée du Castor Epipactis fibri y est endémique! L'Ile du Beurre peut se visiter facilement puisque y a été créé un Centre d'observation de la nature géré par le CONIB.

#### Le Val de Saône

Malheureusement assez prospectées, les peu prairies inondables du bord de Saône, proposées au plan Natura 2000, accueillent de nombreuses espèces nicheuses migratrices. **Plusieurs** secteurs y sont classés en ENS. Le Courlis cendré y a une petite population. Le Phragmite des joncs, la Locustelle tachetée et, occasionnellement. lα Cisticole des joncs, y sont



nicheurs avec la Bergeronnette printanière. Le Râle des genêts a malheureusement disparu dans les années 90 et n'a plus été entendu depuis 2001.

Une bonne diversité de limicoles, en petit nombre toutefois, y est notée aux passages migratoires. De nombreux anatidés et grèbes trouvent refuge en hiver ou en migration sur quelques plans d'eau et gravières, malheureusement de plus en plus aménagés en lieux de loisirs, comme à Bourdelan et à Joux. Le petit Gravelot y niche encore. Y verra-t-on encore Guêpiers d'Europe et Hirondelles de rivage ? La Sterne pierregarin a niché en 2007 sur les îlots d'une gravière en exploitation pour la première fois dans le département (du moins pour la période récente). Le marais de Boitray semble mieux protégé des intérêts économiques, de même que l'îlot du Motio, propriété de la FRAPNA, où nichent le Loriot et le Martin-pêcheur d'Europe.

Sur les champs moins humides, nichent l'Oedicnème criard et le Vanneau huppé.

#### Les contreforts du Pilat

Peu prospectés, en limite sud du département, ils abritent pourtant Busard cendré, Circaète Jean-le-Blanc et autres rapaces plus communs. L'Aigle royal y a été vu, mais une seule fois! Il faudrait y rechercher les passereaux nicheurs, comme les pies-grièches et les fauvettes.

Côté Rhône et côté Gier, plusieurs petits vallons encaissés et quasi inaccessibles, classés en ENS et en ZNIEFF, semblent très riches par leur flore et leur faune. Fauvettes, pouillots, mésanges, turdidés, y sont probablement communs, ainsi que la Pie-grièche écorcheur, et, plus rare, le Grand-duc d'Europe y est présent.

#### La liste des oiseaux :

La liste présentée reprend toutes les espèces observées au moins une fois dans le département.

Les deux premières colonnes donnent les noms vernaculaires et scientifiques, la troisième colonne indique la catégorie dans laquelle l'espèce a été placée par la C.A.F. en France métropolitaine, les colonnes 4 à 8 donnent le statut actuel dans le Rhône, la dernière colonne indique si l'espèce a été retenue (1) ou pas (0) dans le total final.

#### http://coraregion.free.fr/IMG/xls/Liste\_Rhone\_2007\_pour\_site\_CORA.xls

Notons que certaines n'ont plus été observées depuis des époques très anciennes (XIXè siècle parfois) et ne peuvent plus être considérées comme faisant partie de l'avifaune rhodanienne actuelle. Ce sont le Puffin cendré, le Fulmar boréal (oiseaux égarés et trouvés morts), la Buse féroce, la Marouette de Baillon, l'Outarde de Macqueen et le Ganga cata.

La Fauvette orphée et la Pie-grièche à poitrine rose ont disparu depuis plus de 20 ans.

Restent donc 293 espèces, certaines très communes, d'autres qui n'ont été observées qu'une seule fois dans notre petit département.



Certaines espèces nicheuses sont très menacées de disparition. On peut s'interroger sur le cas de la Pie-grièche grise dont on n'a plus d'indice de reproduction depuis 10 ans. Est-elle encore nicheuse dans le Rhône? Elle sera malheureusement très probablement considérée bientôt comme disparue. Il en est de même du Milan royal déjà cité.

Le Canard chipeau est un nicheur très rare qui semble se raréfier. La Perdrix grise, très commune au XIXè siècle, ne subsiste que par des lâchers cynégétiques. Le Blongios nain ne compte que quelques couples sur des sites très vulnérables. Le Circaète Jean-le-Blanc est en limite septentrionale de son aire de répartition. Les Busards cendré et Saint-Martin sont euxaussi des nicheurs rares et menacés. Le Râle d'eau, difficile à observer, semble très rare comme nicheur.

Le Courlis cendré n'est présent qu'en tout petit effectif sur quelques sites du département : Val-de-Saône, petit secteur des Grandes Terres près de Corbas, prairies du plateau mornantais et aéroport de Satolas.

Le Petit-duc scops ne compte que quelques couples nicheurs, mais semble moins menacé. Le Grand-duc fait l'objet de recensements et d'études plus approfondies et semble en expansion récente, mais reste vulnérable aux dénichages et aux tirs. La Chouette de Tengmalm est très rare et probablement irrégulière. On manque de données sur les effectifs d'Engoulevent d'Europe.

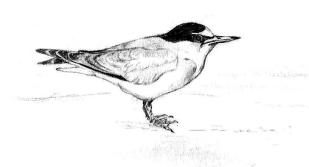
L'Hirondelle de rochers ne semble présente que sur quelques carrières des Monts du Lyonnais avec seulement quelques couples. Le Cincle plongeur reste très menacé par la pollution des rivières.

Les fauvettes aquatiques, Bouscarle de Cetti, Locustelle tachetée, Phragmite des joncs, Cisticole des joncs, rousserolles, ainsi que le Bruant des roseaux, nichent en petit nombre dans quelques zones humides (moins de 10 sites) souvent très menacées de disparition, comme en Val-de-Saône.

Le Grimpereau des bois semble très rare dans les forêts du nord du département, mais sans doute faudrait-il le chercher mieux.

La Pie-grièche à tête rousse ne compte que quelques couples connus et bien suivis par quelques ornithologues assidus, mais son statut reste très fragile.

Enfin, on manque de données sur le Bec-croisé des sapins, nicheur rare, mais probablement régulier, des Monts du Beaujolais, et sur le Bruant fou dont l'effectif est sans doute très faible, alors que le Bruant ortolan semble au bord de l'extinction dans notre département et en forte régression régionale.



Merci aux ornithologues locaux qui ont répondu à ma demande de commentaires sur la première version de la liste que j'avais soumise à débat sur internet, en particulier, Bertrand DI NATALE, Alexandre RENAUDIER et Vincent GAGET.

Merci à Cyrille DELIRY pour son aide et pour son précieux travail de collecte et de présentation des données d'espèces soumises à homologation régionale ou nationale, ainsi qu'à Jean-Yves FREMONT pour ses réponses rapides sur les homologations nationales récentes.

Merci à tous les observateurs qui transmettent leurs données et qui rédigent des fiches d'homologation pour les espèces qui y sont soumises. Sans eux, ce travail ne serait pas possible. Il sera certainement à reprendre, peut-être dans dix ans, en espérant que les menaces qui planent sur certains écosystèmes n'auront pas causé de nouvelles disparitions.

#### Dominique TISSIER



Pipit rousseline Photo: Rémi RUFER

#### Rappel sur la définition des catégories des oiseaux :

#### Catégorie A

Espèces présentes à l'état sauvage en France métropolitaine observées au moins une fois depuis 1950 et dont l'origine naturelle est considérée comme la plus probable au moins pour un individu

#### Catégorie B

Espèces observées à l'état sauvage, mais qui n'ont pas été revues depuis 1950.

#### Catégorie C

Espèces introduites ou échappées de captivité en France métropolitaine depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine ; espèces introduites ou échappées de captivité hors de France qui répondent aux mêmes critères (donc inscrites en catégorie C dans leur pays d'origine) et qui sont observées en France lors de leurs déplacements spontanés.

#### Catégorie D

Espèces pour lesquelles il existe au moins une mention dont l'origine naturelle est possible, mais cependant pas la plus probable, compte tenu des informations disponibles. L'arrivée de ces espèces en France métropolitaine a pu être aidée par l'Homme ou bien il s'agit d'échappés de captivité.

#### Catégorie E

Espèces supposées d'origine captive ayant été vues dans la nature en France métropolitaine.

Source: http://www.lpo.fr/caf/categories.shtml

#### Bibliographie:

BELIARD J.M. (1986). La Gorgebleue nicheuse dans le Rhône. L'Effraie n°4, CORA-Rhône, Lyon.

BERTHET G. (1937). Une Fauvette pitchou aux environs de Lyon. Alauda nº9, Paris.

**CHABROLLE A. (2005).** Un Goéland méditerranéen en vacances à Lyon. L'Effraie n°14, CORA-Rhône, Lyon.

Commission de l'Avifaune Française (2007). Liste officielle des Oiseaux de France (Catégories A, B et C). Ornithos 14-4: 234-246.

**CORA Région (2003)**. Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA éditeur, Lyon.

CORA Faune Sauvage. Les chroniques régionales publiées dans la revue Le Bièvre. CORA, Lyon.

CORA-Rhône. Les chroniques départementales publiées dans les circulaires mensuelles et dans l'Effraie. CORA-Rhône, Lyon.

CORA-Rhône (2006). Base de données naturalistes du CORA-Rhône - M.R.E., Lyon.

CORA et GOL. Comptes-rendus ornithologiques publiés dans les bulletins mensuels de la Société Linnéenne de Lyon de 1961 à 1976.

COVALOPE R. & DUBOIS Y. (1990-91). Les oiseaux du barrage de Pierre-Bénite. L'Effraie n°8 & 9, CORA-Rhône, Lyon.

**DELIRY** C. (2007). Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, statut des données homologables. <a href="http://cyrille.deliry.free.fr/">http://cyrille.deliry.free.fr/</a>

**DELIRY** C. (2007). Les oiseaux du Paléarctique occidental en Rhône-Alpes et en Isère. <a href="http://cyrille.deliry.free.fr/oiseauxpw3.htm">http://cyrille.deliry.free.fr/oiseauxpw3.htm</a>

DI NATALE B. (1996). La nidification du Martinet alpin. L'Effraie n°12, CORA-Rhône, Lyon.

**DI NATALE B. (2001).** Enquête nationale 2000-2001. Estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône. CORA-Rhône, Lyon.

DI NATALE B. (2005). Le Milan royal. L'Effraie n°14, CORA-Rhône, Lyon.

DI NATALE B. (2006). L'Aigle botté dans le Rhône. L'Effraie n°18, CORA-Rhône, Lyon.

DI NATALE B. (2007). Le Busard Saint-Martin dans le Rhône. L'Effraie n°21, CORA-Rhône, Lyon.

DI NATALE B. (2007). Le Busard cendré dans le Rhône. L'Effraie n°22, CORA-Rhône, Lyon.

DOUAUD J. (1952). Quelques oiseaux des Monts du Lyonnais et des Monts d'Or. Alauda n°20, Paris.

DOUAUD J. (1953). Note sur les oiseaux observés près de Lyon (Jonage). Alauda n°20, Paris.

**DUBOIS M. (2005).** Nidification de l'Elanion blanc *Elanus caeruleus* dans le Rhône en 2005. *L'Effraie* n°15, CORA-Rhône, Lyon.

**DUBOIS M., GAGET V. & TISSIER D. (2007).** Nidification du Faucon pèlerin dans le *Grand Lyon* : reproduction et pose de nichoirs à Feyzin. *L'Effraie* n°20, CORA-Rhône, Lyon.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000). Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris.

**DUBOIS P.J. et le CHN**. Rapports annuels du Comité d'Homologation Nationale publiés dans Alauda, puis dans Ornithos.

FREGAT C. (1989). Migration près du Col de Maleval. L'Effraie n°7, CORA-Rhône, Lyon.

**GAGET V. (2006).** Nidification du Faucon pèlerin dans le *Grand Lyon. L'Effraie* n°17, CORA-Rhône, Lyon.

GAGET V., DI NATALE B. & CORA-Rhône (2007). Le Milan royal dans le département du Rhône en 2007. Rapport d'étude, CORA, Lyon.

**GRUET J. (2005).** Quand tempête rime avec *GAG...*: les Bernaches cravants. L'Effraie n°14, CORA-Rhône, Lyon.

MANDRILLON L. (1989). La migration des oiseaux à Dardilly. L'Effraie n°7. CORA-Rhône, Lyon.

MAYAUD N. (1945-46). Observations ornithologiques en Lyonnais. ORFO 141-60, 64-81.

OLPHE-GALLIARD (1891). Catalogue des oiseaux des environs de Lyon.

**ORGERET J. & F. et TISSIER D. (2006).** Observations de Vautours fauves dans le Rhône... et ailleurs en 2006. *L'Effraie* n°18, CORA-Rhône, Lyon.

**RENAUDIER A. (1989).** Observation d'une Rousserolle verderolle dans le Rhône. *L'Effraie* n°7. CORA-Rhône, Lyon.

**RENAUDIER A. (1989).** Synthèse des observations de plongeons dans le Rhône. L'Effraie n°7. CORA-Rhône, Lyon.

**RENAUDIER** A. (1993). Première observation d'un Pipit de Richard en Région Rhône-Alpes. Le Bièvre n°13. CORA, Lyon.

**RENAUDIER** A. (1993). Note sur l'hivernage du Bihoreau gris au bassin du Grand Large (Rhône). Le Bièvre n°14. CORA, Lyon.

RENAUDIER A. (1998). Les oiseaux du Rhône. L'Effraie n°13. CORA-Rhône, Lyon.

**RENAUDIER** A. (1998). Point chaud: les îles de Miribel-Jonage et le bassin du Grand Large (Rhône). Ornithos 5-3: 140-143.

RENAUDIER A. (1999). Deux Goélands railleurs au bassin du Grand Large. L'Effraie n°13, CORA-Rhône, Lyon.

RUFER R. (2006). Observation d'un Flamant rose au Grand Large (69). L'Effraie n°17, CORA-Rhône, Lyon.

RULLEAU J.P. (2007). Mon "chemin de croix" en Val-de-Saône (mais où sont passées nos zones humides?). Rhône Nature, n°233, FRAPNA-Rhône, Villeurbanne.

**SIBLET J.P. & THONNERIEUX Y. (1984).** Observation d'une Mouette de Franklin dans la région lyonnaise et mise au point sur le statut accidentel de l'espèce en Europe. *Alauda* n°52, Paris.

TISSIER D. (2005). Note sur l'observation régulière du Tichodrome échelette à Lyon. L'Effraie n°11, CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2000). Les oiseaux de Marcy l'Etoile. (édité par l'auteur)

TISSIER D. (2005). Une Fauvette pitchou dans le Rhône. L'Effraie n°14, CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2005). Le Jaseur boréal, star de l'hiver! L'Effraie n°15, CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2005). Ambiance camarguaise à Miribel-Jonage! L'Ibis falcinelle. L'Effraie n°16, CORA-Rhône, Lyon.

**TISSIER D. (2006).** Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D., GAGET V., CORSAND G. & CHAZAL R. (2007). Première reproduction de la Sterne pierregarin dans le Rhône. L'Effraie n°21, CORA-Rhône, Lyon.



Victor-Aimé Léon OLPHE-GALLIARD (1825-1893)

Ornithologue lyonnais du XIXè siècle, auteur
d'un "Catalogue des oiseaux des environs de Lyon" en 1891
(photo du Musée départemental des Hautes-Alpes de Gap).

### Petit récit d'une brève rencontre!

Denis PALANQUE

Voici en quelques lignes comment une volée de plumes peut vous transformer une ordinaire soirée de semaine en un instant de pur plaisir naturaliste.

Pour situer l'action, il faut vous imaginer sur les hauteurs d'Oullins, aux abords de Lyon, au sein d'une ancienne cité SNCF typique, avec ses petits immeubles de trois étages entourés de pelouses et d'arbres bien souvent centenaires. Il est 20h00, mi septembre, et bien que la luminosité décline, il fait encore bon et les fenêtres de mon appartement au 3ème sont grandes ouvertes.

A cette heure, il n'est pas rare d'entendre une pie émettre son « jacassement » d'alarme typique. Mais quand ce sont près de dix pies qui l'exécutent en même temps, cela tient alors vraiment de la cacophonie. A ce moment et en bon naturaliste, je devrais me dire : « Tiens ! Il se passe quelque chose

d'anormal dehors, je devrais aller voir. ». Mais voilà, on est en ville, on vient de rentrer du travail et l'on n'imagine pas une seconde qu'au pied de l'immeuble, sur le petit carré de pelouse envahi par les pigeons et les crottes de chiens, se trame une scène du grand cycle de la vie dont Dame Nature a le secret et la responsabilité. Alors, toujours en bon naturaliste pendu à son téléphone portable, je maugrée un vague : « mais c'est quoi ce vacarme, on s'entend plus parler ! ». Cependant, au final, le résultat reste identique et je sors sur le balcon voir ce qui se trame dehors.

Et là... Oh surprise!... Un de nos chers pigeons vient de se faire tuer par un épervier qui le plume méthodiquement avec soin et tranquillité sur la pelouse. Ni une ni deux, je raccroche mon téléphone, j'attrape mon boitier, mon 400mm et je me jette sur les fils de l'étendage qui pendent au balcon. Sereinement, l'oiseau continue sa besogne et, après quelques clichés, je décide une approche latérale. Trois étages plus tard, je m'avance sournoisement sur l'herbe en direction du premier arbre à ma disposition. A ce moment là, j'ai pris pleinement conscience du sens profond de l'expression « avoir une vue de rapace ». À peine avais-je décidé de lever mon orteil en sa direction que notre oiseau est venu figer son regard perçant dans le mien. Sublime moment où l'on se sent réellement mis à nu...



Je baisse la tête et j'attends. L'oiseau reprend son œuvre, jugeant probablement ma présence peu menaçante. Je poursuis donc mon approche, tête baissée, à demi accroupi, et usant d'une lenteur à faire pâlir un paresseux.

Enfin, derrière mon arbre, je me risque à donner un coup d'œil dans l'oculaire de mon appareil. Le rapace en question est effectivement un bien bel épervier, une femelle qui, aux vues de son plumage, est sûrement une jeune de l'année.

Cette charmante demoiselle m'a gentiment permis d'assister à un plumage en règle et même au début de son repas. Une telle invitation à table, pour ce petit repas entre amis, a été un merveilleux moment dont j'ai pleinement conscience.

Finalement, c'est un badaud et son chien venu satisfaire quelques besoins primaires sur le dit carré de pelouse, qui ont poussé notre belle emplumée à battre en retraite. En regardant ce magnifique oiseau emporter son butin avec lourdeur vers un lieu plus clément, je ne pus m'empêcher de penser que, finalement, même en milieu urbain, si on laissait sa chance à Dame Nature, elle nous gratifierait de ces visions sauvages dont elle est la gardienne.

### Le Busard cendré dans le Rhône

#### Bertrand DI NATALE

Le Busard cendré *Circus pygargus*, appelé parfois montagu, se reproduit depuis les côtes d'Afrique du Nord, à travers l'Europe, et jusqu'en Asie centrale. Cette espèce recherche plus spécialement les espaces ouverts à semi-ouverts dans cette aire de répartition.

Le Busard cendré, qui apparaît en Europe au printemps, est le plus svelte des busards et le plus léger. De taille légèrement inférieure à celle d'une Buse variable Buteo buteo (longueur: 40 à 42cm, envergure: 106 à 115cm), il est d'un poids nettement plus léger (de 236 à 422g: la femelle étant généralement plus lourde que le mâle). Par rapport aux autres busards, ses ailes et sa queue sont plus longues. Ses ailes étroites et pointues, sa légèreté en vol lui donnent une allure de martinet que n'ont pas les autres espèces de busards de notre région. Le mâle présente plus de noir au bout des ailes que le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*. En outre, il possède une barre noire transversale sur le dessus des ailes et deux sur le dessous qui permettent de l'identifier avec certitude. Ses couvertures sont gris foncé sur le dos et sur le bras jusqu'au coude et gris clair au-delà, ce qui lui donne un aspect tricolore. Le dessous, au contraire du Busard Saint-Martin mâle qui l'a blanc, est strié de brun roux, ce qui lui a valu le nom de cendré (de la couleur des cendres chaudes d'un feu). La bande pectorale grise du mâle est plus étendue que celle du Busard Saint-Martin, atteignant presque le ventre.

La femelle présente les mêmes couleurs que celle du Busard Saint-Martin, mais avec la silhouette fine et élancée du mâle cendré. Le mâle, comme la femelle, présente un croupion carré blanc plus étroit que celui du Busard Saint-Martin. Le juvénile est aisément identifiable : de même forme que les adultes, il présente une coloration du dos d'un brun plus foncé que celui de la femelle adulte. Mais surtout, il a le dessous uniformément roux-vif, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre. Ses rémiges secondaires sont très foncées et on ne remarque donc pas les barres transversales que l'on peut apercevoir chez la femelle adulte. A l'issue de dix mois, les jeunes mâles qui reviennent en Europe se reconnaissent facilement car leur tête et leur poitrine sont partiellement gris-bleuté. Ils n'acquièrent leur plumage complet qu'à l'âge de trois ans alors que les femelles l'ont à l'âge de deux ans, perdant leurs rémiges secondaires foncées. A noter que certains individus peuvent présenter une anomalie génétique et être revêtus entièrement d'un plumage noir : un mâle mélanique s'est reproduit, au moins durant deux années, à Chassagny vers la fin des années 90 (P. FRANCO, communication personnelle). Un autre individu de ce type a été observé le 29 mai 2004 à Saint-Maurice-sur-Dargoire (observations personnelles).

En vol plané circulaire ou direct, l'oiseau tient les ailes relevées. Léger mais puissant, il évoque, par son allure sautillante, une grande sterne. Son vol plané, au ras du sol, est généralement lent et un peu hésitant, entrecoupé de battements d'ailes souples.

Les effectifs du Busard cendré sont estimés, pour l'Europe, entre 27100 et 40600 couples. Cette espèce a fortement régressé depuis le début du XXè siècle et, en particulier, après la seconde guerre mondiale, en raison de destructions directes, de la pollution des milieux, du drainage des biotopes favorables, de l'empoisonnement dans les quartiers d'hivernage et surtout de la mécanisation de l'agriculture. En ce qui concerne la destruction directe, des récits anciens, notamment de GUERIN en 1932, citent l'utilisation de Grands-ducs naturalisés servant à attirer les busards afin de les tirer. Tout récemment, trois nids en Saône-et-Loire, au cours du printemps 2004, et un dans le Jura, lors de celui de 2006, ont été piétinés par des « vandales » dont l'agressivité n'a d'égale que la cupidité. L'empoisonnement dans les zones d'hivernage est, quant à lui, lié à l'utilisation de produits toxiques comme la Dieldrine dans les plantations de cotonniers où les Busards cendrés se rassemblent pour passer la nuit. Bien qu'il soit moins inféodé aux zones humides que le Busard des roseaux Circus aeruginosus, le Busard cendré est, tout comme lui, victime de leur drainage et de leur assèchement. Il apprécie des habitats que l'on peut qualifier d'intermédiaires entre ceux du Busard Saint-Martin et

ceux du Busard des roseaux : les larges vallées, les landes, mais aussi les tourbières et zones humides des abords de lacs et d'étangs, les polders. Il s'est adapté aux steppes cultivées et niche dans les prairies sèches et les champs de céréales.

En période de reproduction, la femelle ne s'éloignant pas du nid, le mâle chasse sur un vaste territoire à plus de 10 km de distance. Une colonie de Busards cendrés exploite un territoire de plusieurs dizaines de km². C'est pourquoi la recherche des nicheurs s'effectue généralement sur une surface supérieure à 100 km² sauf dans les milieux insulaires d'où les oiseaux ne sortent pas durant la période de nidification.

Les pays d'Europe centrale et du nord se partagent 600 couples, mais les effectifs sont soumis à de fortes variations selon les régions et les années. En Europe centrale, ils ont fortement régressé malgré la protection légale de 1970. Cependant, le nombre de couples peut doubler, ponctuellement, en cas de pullulation de petits rongeurs. En Scandinavie, l'espèce est en progression constante : apparue en 1920 en Suède, le nombre de couples se situe aux alentours de 60 aujourd'hui. De même, l'espèce semble être apparue en 1985 dans le sud de la Finlande avec trois couples.

L'arrivée des oiseaux, au printemps, sur leur lieu de nidification a lieu dans le courant du mois d'avril en Europe, en mai, voire en juin plus au nord. Dans le département du Rhône, la migration culmine aux alentours du 5 mai, avec des dates d'arrivées extrêmes comprises entre le 15 avril et le 9 juin. La migration postnuptiale, quant à elle, se déroule essentiellement aux environs du 30 août avec des dates extrêmes de passages situés entre le 12 août et le 13 septembre. Il n'y a, malgré tout, pas de passage spectaculaire à l'intérieur du continent, sur les cols de migration, les oiseaux migrant sur un large front, hormis à Gibraltar où les oiseaux se concentrent pour éviter la mer. Là, en 1972, pas moins de 1700 individus ont été notés en septembre, avant de partir hiverner au sud du Sahara.

Sur leur site de reproduction, les Busards cendrés nichent par couples séparés, mais forment des colonies lâches dans les milieux favorables avec des espacements de nids de l'ordre de 10 à 100 mètres. La présence de jeunes sur les habitats favorables, constatée par les oiseaux lors de l'année précédente à l'occasion de leur passage migratoire, semble contribuer à l'installation des Busards cendrés, agissant peut-être comme un signal quant à la présence de proies favorables à l'espèce (P. FRANCO, communication personnelle). Les couples se forment sur les territoires de nidification et les parades sont identiques à celles des autres busards, comportant des acrobaties en vol et des passages de proies. Les femelles peuvent se reproduire dès l'âge d'un an alors que les mâles ne le font pas avant deux à trois ans. Par le marquage et le baquage des oiseaux, on s'est aperçu qu'ils sont généralement fidèles à leur site de nidification, retrouvant alors leur partenaire d'année en année tant que la nourriture y reste abondante. Il n'est pas rare d'observer des mâles bigames. De plus, deux femelles peuvent parfois pondre dans le même nid. Ce nid est construit, essentiellement par la femelle, sur le sol et à l'abri d'une végétation qui permet de le dissimuler au regard des prédateurs. Il est situé généralement au sein d'une végétation herbacée (friche, prairie naturelle ou cultivée, céréales) ou ligneuse basse (lande à ajoncs ou bruyères, jeune plantation de pins) au fond d'un creux de 50cm à 1,50m. La femelle y dépose quatre œufs en moyenne. Le mâle défend le territoire autour du nid, ce qui permet d'attester de la présence de familles lors des enquêtes de recensement. C'est lui qui, également, y apporte la nourriture en la jetant près du nid, la femelle la récupérant en vol. La femelle couve dès le premier œuf durant une trentaine de jours. Les jeunes éclosent alors de façon échelonnée, ce qui explique la différence de taille et de poids entre eux. Ils prennent leur envol à l'issue d'une quarantaine de jours et s'émancipent durant une quinzaine de jours en compagnie de leurs parents. La mortalité est particulièrement forte lorsque les conditions climatiques sont mauvaises. Le Busard cendré est ainsi une espèce particulièrement sensible à la sécheresse. Celle de 2003, particulièrement sévère, a été catastrophique pour les populations de busards de France et le Rhône n'a pas fait exception (FRANCO 2005). Mais les adultes ont souvent aussi du mal à rechercher de la nourriture lors des printemps pluvieux. La menace de mortalité est directe ou indirecte : directe, car certains jeunes meurent affamés ne pouvant pas être nourris par les adultes ; indirecte, car les jeunes mal nourris se développent lentement en restant plus longtemps au nid, ils sont alors plus exposés aux prédateurs et, pour ceux qui naissent dans les champs, aux machines agricoles. Les années 2000 et 2001, avec des printemps pluvieux et froids en maintes régions d'Europe, se sont avérées être particulièrement catastrophiques pour la reproduction. C'est parce que sa nourriture est essentiellement composée de petits animaux que cette espèce souffre de malnutrition en cas d'intempéries. Ainsi, son régime alimentaire est composé de petits rongeurs, surtout des campagnols, à hauteur de 40%, et autant d'insectes, ce qui explique sa présence chez nous qu'à la belle saison. Il capture également à hauteur de

10% de petits oiseaux notamment champs, des alouettes et des pipits, et se nourrit d'œufs trouvés au sol (5%). Les lézards, enfin, à hauteur de 5%, ne sont pas dédaignés et, dans les régions chaudes, peuvent constituer la majorité des proies. Cet oiseau chasse, à l'instar de tous les busards, en volant au ras du sol, mais il est plus agile et plus svelte que les autres espèces de busards, car plus léger. Il arrive, ainsi, à poursuivre et à saisir ses proies en l'air par de brusques virevoltes.



En France, le Busard cendré est réparti sur la majeure partie du pays hormis une grande part de la Normandie, du Limousin, du Périgord et de l'Aquitaine. Bien que l'altitude ne soit pas un obstacle puisqu'on le trouve jusqu'à 1500m dans le Massif Central, il est absent sur les hautes montagnes. Il n'est connu que depuis 1986 en Corse avec deux couples nichant près de l'étang de Biguglia.

Certaines régions présentent de fortes densités. Des écrits anciens, notamment de BARBIER-MONTAULT en 1838, relatent des dortoirs postnuptiaux comprenant plusieurs milliers de Busards cendrés dans la Vienne. Les polders de la Baie de l'Aiguillon, en Vendée, ont concentré de forts effectifs dans les années 1960. THIOLLAY (1968) a compté une centaine de couples sur 65 km² en 1967 et découvert des dortoirs postnuptiaux abritant jusqu'à 200 oiseaux. Aujourd'hui, ces concentrations se sont fortement réduites, mais ce sont toujours les marais de l'ouest de la France qui abritent le plus grand nombre de couples : des variations de 25 à 43 couples pour 100 km² (LEROUX 1987) sont notées selon les années. Dans la baie de Bourgneuf, le nombre de nids oscille entre 19 et 42 pour 5 km² (données du F.I.R.). En 1990, près de Rochefort, les marais abritaient une colonie lâche de 28 nids sur une surface de 22 hectares (LEROUX et GABORY). Ces populations sont néanmoins sujettes à de fortes fluctuations consécutives aux cycles de pullulation des campagnols.

La mise en place des équipes de recensement et de protection des nids dans les cultures, à partir de la fin des années 1980, afin d'éviter leur destruction par les machines agricoles, a permis la découverte de près de 1000 couples nicheurs, améliorant largement la connaissance de la répartition de l'espèce en France. La population nationale est estimée entre 3900 et 5100 couples (enquête Rapaces 2000) : ainsi, avec au moins 10% de l'effectif nicheur européen, la France porte une responsabilité importante dans sa protection. Cette population est jugée en déclin et cette régression semble encore s'accentuer depuis les années 1990.

En Rhône-Alpes, les recherches permirent de découvrir des noyaux de population depuis la vallée du Rhône jusqu'à l'ouest du Rhône. « Les effectifs rhônalpins sont globalement estimés entre 140 et 250 couples, avec une régression significative des populations et de la distribution d'au moins 20% depuis

l'atlas de 1977 » (IBORRA in CORA Région 2003). La Drôme est entièrement « couverte » (15 couples nicheurs).

La population du Rhône serait estimée entre 45 et 58 couples, contre 40 à 68 de Busards Saint-Martin, par l'enquête Rapaces 2000.

Ces chiffres, qu'ils soient locaux ou nationaux, sont actuellement contestés par les spécialistes des busards qui assurent le suivi annuel de l'espèce (P. FRANCO, communication personnelle). En effet, le fait que l'espèce se répartisse en des zones immenses de chasse, avec des interactions entre différents couples, peut laisser croire qu'elle est plus commune. Grâce à l'action du Groupe de Protection des Busards du Rhône, la population de Busards cendrés se maintiendrait plutôt entre 30 et 35 couples qui produisent en moyenne de 50 à 65 jeunes annuellement. Moins sujette aux interventions de sauvetage des nids, celle du Busard Saint-Martin, évaluée par le Groupe Busards à une dizaine de couples, serait en revanche sous-estimée par rapport aux possibilités d'accueil des sites des Monts du Lyonnais et du Beaujolais. En tout état de cause, ce serait entre 40 et 60 % de ces oiseaux qui s'envoleraient grâce au sauvetage par le Groupe Busards (FRANCO 2005).

Dans le Rhône, le Busard cendré est désormais connu dans l'ouest du département, des Monts du Lyonnais à ceux du Beaujolais. Il est présent à altitude moyenne, comprise entre 400 et 600m, mais avec des densités plus faibles que celles du Busard Saint-Martin.

Dans les Monts du Lyonnais, hors le plateau mornantais, le Busard cendré semble apprécier les anciennes pâtures qui sont en voie de fermeture et où les ronciers gagnent du terrain, mais les couples restent très clairsemés. De surcroît, il a aussi la fâcheuse tendance à nicher sur des parcelles cultivées : là, vu ses densités très faibles, il faut un temps de recherche très long pour procéder au sauvetage des nids si l'on n'a pas d'information par des personnes locales. Et il est souvent reproché aux associations naturalistes de n'avoir pas su apporter la réponse satisfaisante en cas de découverte d'un nid dans un champ. Les associations de protection de l'environnement, quelles qu'elles soient, devraient pouvoir informer le public ou les agriculteurs confrontés à ce problème qu'il existe une association spécialisée dans le sauvetage des busards : le Groupe de Protection des Busards du Rhône. C'est un devoir de faire remonter l'information au groupe spécialiste si l'on veut continuer à observer cette espèce!

Dans les Monts du Beaujolais, le déclin semble s'être accentué ces dernières années en raison de la fermeture du milieu plus ancienne et plus importante, le Busard cendré n'y trouvant qu'un couvert végétal trop haut qui n'est plus favorable. Il délaisse parfois ces zones au profit des cultures dont l'exploitation intensive peut s'avérer dangereuse sans intervention sur ses nids qui semble plus ponctuelle dans les zones éloignées de l'agglomération lyonnaise.

En dessous de 400 mètres, le Busard cendré, qui apprécie les steppes cultivées, renforce ses densités. Pourtant, dans l'Est lyonnais, notamment la plaine de Pusignan où l'espèce présentait les meilleures densités rhônalpines, les effectifs se sont effondrés dès 1994 pour disparaître quasiment à partir des années 2000, probablement en raison de certaines pratiques agricoles (Patrice FRANCO et Vincent GAGET, communications personnelles). A l'instar de ce qui semble être constaté dans la plaine agricole de Cailloux-sur-Fontaines au nord de Lyon, les nouvelles méthodes agricoles réduiraient fortement le potentiel alimentaire de l'espèce. D'année en année, le Groupe des Busards du Rhône y constate une baisse du nombre de jeunes au nid ainsi qu'un rachitisme prononcé des poussins, les intervalles de nourrissage relevés là étant nettement plus importants que sur les autres sites. Par ailleurs, dans l'Est lyonnais, un certain nombre de Busards cendrés mâles en chasse sur l'aéroport de Saint-Exupéry auraient été tirés pour des raisons de sécurité, ce qui aurait accentué localement son déclin (FRANCO 2005).

De même, dans le Val de Saône, il s'est fortement raréfié depuis la fin des années 1990. Ainsi, s'il était cité quatre fois entre 1995 et 1996, il ne l'est pratiquement plus aujourd'hui. Les oiseaux observés actuellement là sont probablement des individus erratiques ou migrateurs de passage et en chasse plutôt que des nicheurs locaux.

C'est surtout sur le plateau mornantais que se trouve un noyau dur de population représentant environ 55% de la population globale du département du Rhône (P. FRANCO, communication personnelle): l'espèce profite des landes encore présentes à proximité des zones agricoles et prairiales en milieu de plaine étendue. Ce type d'habitat lui est particulièrement favorable. Malgré tout, une forte proportion de ces oiseaux nidifie au sein des parcelles cultivées. Actuellement, cette population ne doit son maintien qu'aux interventions du Groupe Busards. Et lorsque les nids se situent dans une situation irrémédiablement compromise de destruction par les moissonneuses ou les faucheuses, qu'ils ne peuvent être déplacés, un certain nombre de ces poussins sont recueillis par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais. Ce sont ainsi plusieurs dizaines de Busards cendrés originaires des départements du Rhône et de l'Isère qui sont sauvés chaque année. Ces oiseaux sont relâchés selon la méthode dite « du taquet » de Christian PACTEAU qui s'avère être la méthode la plus efficace de réintroduction d'après le retour de bagues (P. TAVERNIER, communication personnelle). La méthode implique la localisation des volières de taquet sur des zones de friches protégées afin que les oiseaux relâchés, mais également les migrateurs de passage, s'y adaptent à la vie sauvage. Les jeunes oiseaux sont nourris à l'intérieur des volières qui sont ensuite ouvertes. Au fur et à mesure de leur émancipation, ils sortent et commencent à chasser instinctivement les proies qui leur conviennent à l'extérieur. Au cas où cellesci font défaut, les oiseaux retrouvent de la nourriture distribuée dans les volières comme si c'était celle apportée par leurs parents ; jusqu'au jour où ils deviennent totalement indépendants et finissent par partir d'eux-mêmes en migration. Quelques oiseaux issus du centre, parfois d'autres, reviennent les années suivantes près des volières et s'installent souvent dans les zones de friches à proximité. Ces volières, avec envol de jeunes, semblent être un gage de réussite même pour ces oiseaux de passage. Et certaines colonies, notamment en Espagne, se sont créées de la sorte. Selon le même principe, une colonie pourrait être en cours de constitution sur la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset d'après le nombre d'oiseaux observés à la belle saison depuis la mise en place du taquet. Les relevés effectués à l'avenir à proximité, où se trouve une zone de ronciers favorables puisque l'espèce y a niché en 2005, permettront d'en savoir plus sur l'efficacité de la méthode (Véronique DURON, communication personnelle).



Photo : Rémi RUFER

Les populations de Busards cendrés des Monts du Lyonnais, des Monts du Beaujolais et de l'Est lyonnais sont relativement peu importantes par rapport à celle du plateau mornantais qui reste la population phare pour laquelle l'effort de conservation doit être le plus intense selon les propos de P. FRANCO. Mais malheureusement, cette population se trouve gravement menacée, à l'instar de toutes les espèces locales, par le projet d'autoroute A45 dont le tracé se situe sur l'ensemble des zones de reproduction ou immédiatement aux abords. Ce projet est, sur le fond, très contestable, car il fait fi du bons sens général d'un développement soutenable pour l'environnement en ne favorisant que le trafic routier, déjà

saturé, consommateur d'énergie pétrolifère dont le stock est limité dans un futur proche, puis générateur de gaz à effet de serre, sans proposer d'autres alternatives moins préjudiciables qui restent à développer sérieusement. De surcroît, face à ce projet d'infrastructure, et en ce qui concerne particulièrement le Busard cendré, aucune mesure conservatoire n'est possible : la conséquence est la disparition de l'espèce à court terme, d'une part par l'éclatement des noyaux de reproduction (disparition des corridors biologiques et des surfaces d'alimentation, bitumage direct sur les emplacements de nidification) et d'autre part par l'impact des collisions par véhicules sur des oiseaux très sensibles à ce phénomène. Si l'on ajoute l'urbanisation outrancière que va favoriser le projet autoroutier, impliquant des sources de dérangement en tout genre, la situation s'avère réellement catastrophique pour l'ensemble du milieu naturel du plateau mornantais et, en l'occurrence pour le Busard cendré dont le noyau de population principal se trouve localement là. L'avenir, à la fois économique et environnemental, ne repose que sur le maintien et le soutien des activités agricoles. Les Espaces Naturels Sensibles qui ont été projetés avaient cette vocation : ces espaces sont désormais bafoués par ce projet autoroutier en dépit du bon sens.

Protégée par l'Annexe I de la Directive Oiseaux et les annexes II des Conventions de Berne, de Bonn et de Washington, cette espèce doit, afin d'y être conservée à long terme, faire l'objet de mesures de préservation de son habitat. Ce dernier est actuellement très menacé par les projets de l'autoroute A45 et tous ceux qui lui sont connexes comme, par exemple, l'axe de contournement de l'Ouest lyonnais. Actuellement, la principale menace reste l'utilisation des machines agricoles. Sans l'intervention des groupes busards sur l'ensemble du territoire, cette espèce serait probablement vouée à disparaître, surtout dans les plaines agricoles où il n'existe plus de zone refuge de landes et de broussailles où les oiseaux pourraient abriter leur nid. En 2000, ce ne sont pas moins de 1017 nids de Busards cendrés qui ont été sauvés du broyage par les machines agricoles en France et, en 2001, seulement 758. Il est indispensable, quand on veut sauver les busards dans les champs, d'entretenir de bonnes relations avec le monde agricole. Mais les groupes s'épuisent et, à terme, il faudrait proposer, en accord avec les agriculteurs, des mesures agro-environnementales permettant de mettre en place des indemnisations pour des retards de fauches ou de moissons. « Il semble plus facile de négocier des délais de fauche ou d'indemniser le propriétaire d'un pré à graminées que d'un champ de céréales » (FRANCO 2001). Mais la meilleure des solutions serait encore de laisser se développer, à proximité des parcelles cultivées, des zones refuges de broussailles et de landes, comme on peut en voir sur le plateau de Mornant, ce qui semble assurer la stabilité de cette population en l'état actuel. Ces landes qui se referment méritent d'être entretenues. Pour exemple, des opérations de réouverture de milieux de jeunes boisements par le groupe Busards ont été couronnées de succès. Ainsi, 4 femelles seraient revenues nicher sur un site qui n'accueillait plus qu'un seul couple (FRANCO 2005). Cela reste à négocier avec l'ensemble des intervenants: exploitants agricoles, propriétaires fonciers, autorités politiques, représentants des chasseurs et naturalistes.

Un plan d'urgence pour le sauvetage et le maintien de l'espèce au niveau national devrait voir le jour sur l'initiative de la mission F.I.R. (Fonds d'Intervention pour les Rapaces) de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Ce plan de gestion comprendrait en particulier des mesures visant à la protection puis à l'entretien des friches et des jachères fleuries. Souhaitons donc des mesures de sauvegarde à long terme pour que les futures générations puissent admirer la faune et, en particulier, le vol des busards au-dessus des plaines agricoles.

#### Bertrand DI NATALE

#### Bibliographie:

**BARBIER-MONTAULT (1838)**. Notice sur les mœurs du Busard montagu *Falco cineraceus* Temm.. *Revue zoologique* (1838): 221-223.

CHEVALIER F. (2002). Inventaire des rapaces diurnes nicheurs. Enquête nationale 2000-2001 organisée par la mission FIR/LPO relayée par le CORA-Isère : résultats par espèce du département de l'Isère. Nouv'ailes 145. CORA-Isère : 7-11.

- CORA-Drôme (2003). Oiseaux de la Drôme. Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme. CORA-Drôme, Romans.
- CORA-Haute-Savoie (2002). Migration au site du Hucel (Haute-Savoie) au printemps 2002. Circulaire 57: 18-19. Centre Ornithologique Rhône-Alpes, région Rhône-Alpes.
- CORA-Région (2003). Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, 1977-2000. CORA éditeur, Lyon.
- **DI NATALE B**. **(2001)**. Enquête nationale 2000-2001 ; estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône. CORA-Rhône, Lyon.
- FRANCO P. (2001). Bilan de la prospection Busard. Circulaire du CORA-Rhône n°67 : 6, Lyon.
- **FRANCO P. (2005).** Historique de la protection des Busards dans le Rhône. La Babillarde n°2, Les Naturalistes Rhodaniens, Lyon.
- FRANCO P., LPO Mission rapaces & GPBR (2006). Les busards. Rhône-Alpes. L'Oiseau magazine : rapaces de France, supplément n°8 : les cahiers de la surveillance 2005.
- FRANCO P., LPO Mission rapaces & GPBR (2007). Les busards. Rhône-Alpes. L'Oiseau magazine : rapaces de France, supplément n°9 : les cahiers de la surveillance 2006.
- **GENSBOL B.** (1993). Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **GEROUDET P.** (1965-1984). Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.
- **LEROUX** A.B.A. (1987). Recensement des busards nicheurs, *Circus pygargus* L. et *Circus aeruginosus* L. et zonage de l'espace dans les marais de l'ouest de la France. *Acte Oecologica / Oecologia applicata*, 8:367-402.
- L.P.O. Mission F.I.R. (2001). Busards: surveillance 2000. L'Oiseau magazine: rapaces de France, supplément  $n^3$ : 21-26.
- **L.P.O.** Mission F.I.R. (2002). Busards: surveillance 2001. L'Oiseau magazine: rapaces de France, supplément  $n^{\circ}4:17-22$ .
- **L.P.O.** Mission F.I.R. (2006). Zoom sur les busards. Rapaces de France L'Oiseau magazine, supplément  $n^{\circ}8$ .
- **MANDRILLON L**. **(1989)**. La migration des oiseaux à Dardilly (69 Monts du Lyonnais). *L'Effraie* n°7. CORA-Rhône, Lyon.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). Le guide Ornitho. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- ROCAMORA G. & YEATMANN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris.
- ROBIN M. (2002). Synthèse de la migration prénuptiale en mars 2002 au col de l'Escrinet-Ardèche. Circulaire n°57 : 3-9. Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Lyon.
- **THIOLLAY J.M.** (1968). La pression de prédation estivale du Busard cendré *Circus pygargus L.* sur les populations de *Microtus arvalis* en Vendée. *Terre et vie* n°22 : 321-326.
- THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004). Rapaces de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux & Niestlé, Paris.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. Société Ornithologique de France, Paris.

# Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2007

Olivier ROLLET, Romain CHAZAL, Dominique TISSIER

Nous avons décrit dans cette revue (l'Effraie n°20) le remarquable rassemblement d'Oedicnèmes criards Burhinus oedicnemus trouvé en 2006 à Saint-Priest, au lieu-dit Manissieux, sur un champ de 10 hectares entouré de lotissements et de sites industriels (TISSIER 2007a). Ce groupe avait atteint la centaine d'oiseaux vers le 22 octobre (O. ROLLET, M. VERDIER, R. CHAZAL, V. GAGET, P. DELOS, N. CARRET) avec un maximum de 115 le 27 octobre, ce qui constituait l'effectif le plus important jamais compté dans le Rhône. Le nombre d'oiseaux avait décru fin octobre, avec la baisse de la température en dessous de 10°C, le dernier étant noté le 7 novembre à la date la plus tardive jamais enregistrée dans le département.

Il était donc intéressant de retourner sur ce site en 2007 pour suivre ces oiseaux, très fidèles à leurs lieux de rassemblement comme à leurs lieux de nidification. Les mêmes observateurs, aidés de quelques autres, ont effectué des comptages réguliers dès fin août 2007. La végétation, faite de repousses éparses dans les chaumes, a malheureusement gêné considérablement les comptages de septembre. Les premiers chiffres datent du 7 septembre avec 50 oiseaux. Mais il est probable que le nombre d'oiseaux a été sous-estimé en septembre.

En octobre, un labour suivi d'un semis de ray-grass d'hiver a permis de dégager l'espace, ce qui n'a pas gêné les oiseaux mais facilité grandement le travail des observateurs !

Adossée au mur d'enceinte d'une entreprise industrielle qui est située le long de la RN6, la parcelle est entourée de trois petites rues fréquentées par les habitants des lotissements voisins. Les dérangements ne semblent pas trop importants.

Cette année, quelques oiseaux se tenaient souvent sur une autre parcelle en chaume située à moins de 1000 mètres à l'est de la parcelle principale. Apparemment, les mêmes oiseaux passaient d'une parcelle à l'autre, nous avons donc additionné les chiffres des deux groupes, la majorité restant la plupart du temps sur la parcelle principale dite du "Capot", l'autre ne rassemblant jamais plus d'une quarantaine d'oiseaux, sauf à deux reprises dont une fois plus de 100 visiblement dérangés de leur champ du Capot.

Nous avons également suivi le site du "Progrès" à Chassieu, distant d'environ 2,75km, où un rassemblement avait été noté en 2005 et 2006. Ce site est proche de la parcelle qui a fait l'objet d'une convention entre le *Grand Lyon*, le CORA-Rhône et un agriculteur de Chassieu pour favoriser la reproduction de l'espèce (TISSIER 2007b). Les oiseaux y ont été moins nombreux, de 25 à 40 environ tout octobre, puis une quinzaine début novembre, le dernier étant noté le 15 novembre.

Parallèlement, d'autres sites de rassemblement connus ont été suivis, mais avec moins d'assiduité qu'en 2006, à Brindas (15 ind. E. RIBATTO), Chassagny (22 ind. R. CHAZAL, E. RIBATTO), Saint-Andéol-le-Château (9 ind. R CHAZAL, E. RIBATTO, F. DUBOIS), Lentilly (48 ind. D. TISSIER), Arnas (J.P. RULLEAU, Ch. D'ADAMO, G. CORSAND), Bully (R. RUFER, D. TISSIER) et Sainte-Consorce (9 ind. D. TISSIER).

A Arnas, en Val-de-Saône, le record départemental est battu le 19 septembre avec **142 oedicnèmes** (Ch. d'ADAMO), puis 122 le 15 octobre, 40 le 18, 30 le 23, 12 le 26 (J.P. RULLEAU), les oiseaux n'étant plus observés après le 26 octobre.

Les caméras de télévision de T.L.M. étaient le 25 octobre à Saint-Priest où Romain CHAZAL expliquait l'importance de conserver des milieux favorables à ces stationnements postnuptiaux de l'espèce, tandis que le journaliste essayait vainement de prononcer correctement le nom de ces oiseaux bizarres!

Quelques jours avant, le record départemental était encore tombé avec **170 individus** comptés au Capot (R. CHAZAL) le 19 octobre (et même 204 en y ajoutant ceux de Chassieu).

Pour les amateurs de chiffres, le record régional en Rhône-Alpes est de **201 oiseaux** à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère) comptés le 24 septembre 2006 (L. MAJOREL & R. ERS *in* DELIRY 2007).

A noter que le 15 octobre, il y avait 148 oiseaux à Saint-Priest et encore 122 à Arnas, au total 270. Il est donc probable que certains oiseaux d'Arnas ont pu rejoindre Saint-Priest vers le 19 octobre et d'autres commencer leur migration vers le sud. Ces chiffres importants constatés en septembre et jusqu'à mi-octobre confirment l'hypothèse d'une majorité (difficile à évaluer plus précisément) d'oiseaux locaux nicheurs du Rhône ou des plaines voisines iséroises dans ces groupes, avec une minorité de migrateurs plus nordiques, la migration s'étalant principalement dans la seconde moitié d'octobre et la première de novembre. Ceci a déjà été largement discuté dans l'Effraie n°20 et nous n'y reviendrons pas plus ici (TISSIER 2007a).

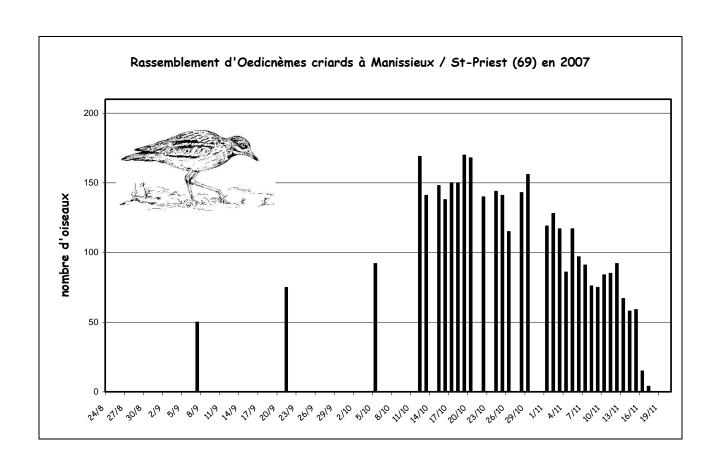
Les graphiques de la page suivante montrent l'évolution des effectifs depuis fin août, d'abord sur le site de Manissieux (total des deux parcelles), puis sur l'ensemble Manissieux-Chassieu. Le rassemblement atteint une grande taille dès le début de la seconde décade d'octobre, suite aux arrivées d'oiseaux venant, comme présumé l'an dernier, des autres sites du département (Lentilly, Chassagny, etc... où les oiseaux ne sont plus présents, avec peut-être aussi des oiseaux de l'Isère proche).

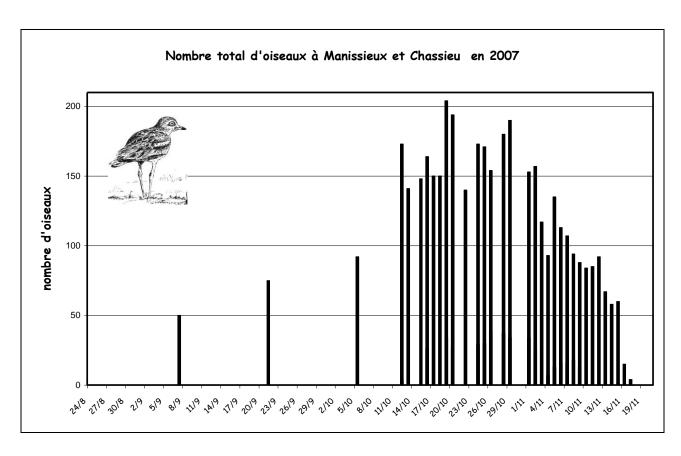
On y voit une décroissance lente du nombre d'oiseaux à partir du 1<sup>er</sup> novembre, plus rapide le 13 novembre et enfin le 16 novembre. Les 4 derniers oiseaux sont notés au Capot <u>le 17 novembre, date la plus tardive des observations du Rhône</u>. Les 15, 16 et 17 ont été marqués par un coup de froid assez sensible, avec des gels matinaux en pleine campagne, qui a sans doute provoqué le départ définitif vers le sud. Dommage, car, les jours suivants, le temps s'est radouci et il aurait été intéressant de voir si les oiseaux seraient restés davantage. Le record régional est au 23 novembre 1964 en Isère (DELIRY 2007)!



Quelques oiseaux de Manissieux

R.CHAZAL





Malgré les menaces qui pèsent sur le secteur de l'Est lyonnais où les couples nicheurs de Saint-Priest et de Corbas vont disparaître suite aux constructions et aménagements économiques divers que l'on connaît, ces chiffres de plus en plus grands dans les rassemblements automnaux, de même que quelques indices de bonne reproduction en 2007 (DI NATALE, LEDYS comm. pers., CHAZAL, TISSIER et al.

2007b à paraître), pourraient nous laisser espérer une expansion de l'espèce dans le Rhône, peut-être même dans toute la région. Il est encore trop tôt pour l'écrire. Les années prochaines nous permettront d'en savoir plus sur une éventuelle évolution favorable.

Rappelons que ces recherches de rassemblements se placent dans le cadre des études menées depuis 1998 par le CORA-Rhône sur cette espèce, dans un partenariat remarquable avec la Mission Ecologie Urbaine du Grand Lyon qui se poursuivra dans les années futures (GAGET, CHAZAL, TISSIER, GAILLARDIN 1998-2007). Notons également encore une fois le caractère exceptionnel et sans doute unique en Europe de tels rassemblements si près d'une grande agglomération comme le Grand Lyon (CHAZAL & TISSIER 2007a).



Merci à tous les observateurs dont certains furent très assidus : Claire CHATAGNON, Myriam VERDIER, Olivier ROLLET, Romain CHAZAL, Vincent GAGET, Philippe PADES, Pauline DELOS, Nicole CARRET, Cyrille FREY, Christophe D'ADAMO, Dominique TISSIER, Léa HILAIRE, Magalie DUBOIS, Delphine ARCHER, Gazelle BUCHHOLTZ, Joëlle PERCET, Gilles CORSAND et Jean-Paul RULLEAU.

Olivier ROLLET, Romain CHAZAL, Dominique TISSIER CORA-Rhône

#### Bibliographie

CHAZAL R. & TISSIER D. (2007a). Programme de sauvegarde de l'Oedicnème criard Burhinus oedicnemus dans le Grand Lyon. Ornithos n°14-6.

CHAZAL R., TISSIER D. et CORA (2005, 2006 et 2007b). - L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

**DELIRY** C. (2007). Les oiseaux du Paléarctique occidental en Rhône-Alpes et en Isère. <a href="http://cyrille.deliry.free.fr/oiseauxpw6b.htm">http://cyrille.deliry.free.fr/oiseauxpw6b.htm</a>

GAGET V., TISSIER D. et CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002). L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.

GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. et CORA (2004). L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

**RIBATTO E. (2006).** Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69). *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2005). L'Oedicnème criard dans le Rhône. L'Effraie n°14. CORA-Rhône, Lyon.

**TISSIER D.** (2006). Répartition de l'Oedicnème criard Burhinus oedicnemus dans le Rhône. L'Effraie n°19. CORA-Rhône, Lyon.

**TISSIER D. (2007a).** Note sur les rassemblements de l'Oedicnème criard en 2006 dans le Rhône. L'Effraie n°20. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2007b). L'Oedicnème criard dans le Grand Lyon. Brochure éditée par le CORA-Rhône, Lyon.

**VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** The Stone Curlew Burhinus oedicnemus. Isabelline Books, Falmouth.

# Le Petit-duc scops dans le Rhône

#### Bertrand DINATALE

Le Petit-duc scops Otus scops ou Hibou petit-duc, appartenant à l'ordre des Strigiformes, classé dans la famille des Strigidés, est le plus petit des rapaces nocturnes de France. Seul représentant du genre Otus en Europe, il est un élément méditerranéen de l'Ancien Monde. D'autres espèces, au nombre de 61, qui lui sont très apparentées, se trouvent réparties notamment en Afrique tropicale et australe ainsi qu'au Proche-Orient. Ayant conservé le caractère thermophile de ses cousins, il se reproduit essentiellement dans le sud de l'Europe, au Maghreb, ainsi qu'en Asie et jusqu'en Sibérie occidentale. Dans cette vaste aire de répartition, l'espèce a été subdivisée en six sous-espèces. Seule la sous-espèce nominale s'observe en France.

Comme le signalait Paul GEROUDET dans la littérature, c'est au sud de l'isotherme de 22°C en juillet que sa distribution est régulière, remontant au-delà au nord de manière disséminée, ne s'avançant guère au-delà de celui de 19°C, ce qui correspondrait scientifiquement à une densité particulière d'insectes, ces invertébrés composant l'essentiel de son alimentation.

Ainsi, en Europe, même si l'espèce a été trouvée nicheuse jusqu'en Allemagne et en Autriche, respectivement dans les régions de Franconie (un nid découvert en 1960 par MEBS) et de Styrie, ses principaux bastions sont la Péninsule ibérique, l'Italie, les Balkans, Chypre, la Turquie et la Russie méridionale. La population européenne, hors ces deux derniers pays, serait estimée entre 77500 et 96400 couples (selon MANEZ in TUCKER et HEATH 1994).

En France, où ses effectifs se situeraient aux environs des 5000 couples, le Petit-duc scops est une espèce particulièrement commune dans la région méditerranéenne jusqu'à une centaine de kilomètres à l'intérieur des terres, depuis le niveau de la mer et jusqu'à 1800m d'altitude en Corse (THIBAULT 1983). Un autre noyau de population se situe dans la région de Charente-Maritime, baignée par un microclimat méridional, mais avec des densités toutefois légèrement inférieures. Le département du Var aurait, à titre d'exemple, une population estimée entre 500 et 1000 couples (ORSINI 1994). En dehors des ces régions, sa répartition est jugée plus instable, l'espèce se localisant sur des zones thermophiles. Il est ainsi connu nicheur possible ou probable jusqu'en Ille-et-Vilaine, dans la Marne, l'Yonne et le Haut-Rhin.

En région Rhône-Alpes, le noyau principal de population reste avant tout méridional, surtout localisé dans le sud des départements de la Drôme (100 à 200 couples) et de l'Ardèche (50 à 100 couples), sur des secteurs à influence bioclimatique méditerranéenne prépondérante (CORA Région 2003). Toutefois, on le trouve présent dans tous les départements de la région avec des estimations pour la période comprise entre 1993 à 1997 :

- O à 2 couples en Haute-Savoie où il aurait peut-être disparu. Pour l'anecdote, je me souviens, étant enfant, avoir entendu en juillet 1971 le chant régulier, nocturne et intense d'un Petit-duc scops mâle depuis le camping de la commune de Sixt en Haute-Savoie.
- 10 à 20 couples en Savoie où sa population serait stable avec toutefois une régression de son aire de répartition depuis 1970. Dans ce département, autrefois, il y a un à deux siècles, le Petit-duc scops était même apprivoisé et utilisé, comme en Italie, pour chasser les passereaux. On l'attachait à un poteau en imitant son cri, ce qui immanquablement attirait ces oiseaux venus pour le houspiller et on les capturait selon différentes méthodes. Cette forme de chasse était appelée chasse à « la pipée » en Savoie (ALBERT 2004) ou au « nain » en Italie.
- 2 à 10 couples dans l'Ain où l'espèce aurait également régressé,
- jusqu'à 5 couples dans le département de la Loire avec de fortes fluctuations selon les années,

- 8 à 10 couples dans le département de l'Isère où l'espèce serait en progression ou peut-être mieux connue en raison d'une prospection plus assidue. Dans ce département, des noyaux de population ont été mis en évidence sur les districts de l'Isle-Crémieu, du Grésivaudan (environs de Crolles et des Marches), sur le secteur de Claix et en plaine de Reymure (dans les communes de Vif et de Varces, Allières et Risset) (ALBERT et DE THIERSANT 2004). Sur ce dernier secteur, un suivi s'est progressivement mis en place au cours des années 2000 et atteste de fortes variations interannuelles des effectifs avec une moyenne de 3 à 6 individus par an et un record en 2006 de 14 chanteurs cantonnés. Ce pic a été interprété comme la conséquence de l'abondance des gros insectes liée aux fortes températures des étés précédents. Cette même année, un couple installé dans un nichoir à Chevêche d'Athéna Athene noctua placé sur un Noyer commun a donné quatre jeunes à l'envol. Cette reproduction a été suivie d'une manière particulièrement remarquable (FONTERS et MAJOREL 2006).
- 5 à 10 couples, enfin, très localisés, dans le département du Rhône.

Dans les Alpes, certains ornithologues font état d'observations de l'espèce au-delà de 1000m d'altitude. Il est cité notamment en Maurienne comme nicheur à 1220m en 1964 et à 1300m en Tarentaise en 1986 par LEBRETON et MARTINOT (1998). Par ailleurs, les observations estivales en milieu montagnard sont probablement plus le fait d'oiseaux en erratisme postnuptial à la recherche d'acridiens et de papillons que d'oiseaux réellement nicheurs sur un milieu assez inadéquat pour l'espèce : ainsi est insolite l'observation d'un individu relatée par DELIRY à la date du 11 juin 1989 à Chamrousse ou celle d'un migrateur observé en automne (date non précisée) à 1923m au Col de Bretolet situé à la frontière franco-suisse.

Le plus souvent, c'est par le chant que le Petit-duc signale sa présence, généralement sur le territoire où il a décidé de s'installer. Toutefois, selon GEROUDET, il est probable qu'un certain nombre d'individus mâles s'égarent plus au nord de la limite normale de nidification, se signalant par leur chant soutenu au début de leur période d'arrivée, puis, désertant le lieu en l'absence de femelle, regagnent des contrées plus favorables. Migrateurs précoces (BOURNAUD 1986), les premiers Petits-ducs scops sont observés dans notre région à la fin du mois de mars. Mais d'autres observations font état d'arrivées bien plus précoces selon certaines années comme celle d'un oiseau cité par LEBRETON en Dombes entre le 14 février et le 28 mars 1954 ou celle d'un chanteur entendu le 7 mars 1976 à Chélieu dans l'Isère.

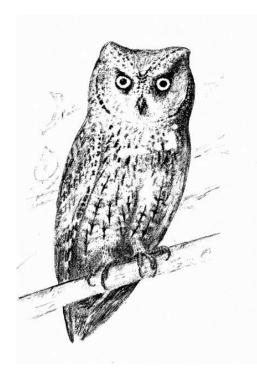
Il faut souligner qu'une petite population hiverne sur certaines îles méditerranéennes comme notamment à Port-Cros dans le Var (ZAMMIT 1998), mais aussi en Corse où il fréquente essentiellement le littoral côtier et également trois zones géographiques probablement plus clémentes à l'intérieur comme celles de Corte ou de Sartène. Il a été trouvé à cette période jusqu'à 900m d'altitude à Vizzanova en janvier 1984 (VUILLAMIER, communication rapportée par THIBAULT et PATRIMONIO 1991). Il semble qu'il s'agisse plus d'une frange d'individus sédentaires que d'oiseaux d'origine continentale qui hivernent, ainsi qu'on le constate également dans le sud de la Péninsule ibérique, au Maghreb et, beaucoup plus rarement, en Provence.

Le Petit-duc ayant un régime alimentaire spécialisé, constitué pour l'essentiel d'insectes, est en général un migrateur au long cours. Le plus gros de la population continentale européenne hiverne sur une large bande couvrant l'Afrique subsaharienne. Les chants étant entendus généralement jusqu'à la moitié du mois de septembre dans le sud, on sait qu'il déserte l'Europe à partir de cette période. Dans la Drôme, la date extrême relevée à l'automne par G. RAYE fut celle d'un individu percuté par un véhicule près de Chalencon le 2 octobre 1999.

A son retour, donc généralement constaté en mars, mais surtout à partir de la deuxième quinzaine de mars, le Petit-duc scops se fait entendre de nouveau sur son territoire qu'il retrouve d'année en année d'après les résultats du marquage des oiseaux. Les couples semblent, d'après les études de BAVOUX,

assez fidèles, le mâle étant monogame. Les jeunes issus de nichées précédentes sont jugés, eux aussi, assez philopatres et nichent généralement sur un territoire proche de leur lieu de naissance. Ce territoire comprend généralement des zones herbacées, des friches, des landes, des zones de cultures sur des modèles extensifs (vignobles, vergers peu étendus) où l'oiseau doit pouvoir trouver sa nourriture à proximité de sa cavité de nidification. Celle ci se trouve généralement dans un vieil arbre, dans un mur, sinon dans un ancien nid de corvidés (le plus souvent de Pie bavarde *Pica pica*) ou de rapaces. Il est relativement anthropophile et il est donc fréquent de le trouver aux abords et même au centre des villages. Il profite notamment des cavités des platanes pour nicher et de la proximité des lampadaires autour desquels il chasse les insectes à l'instar des chauves-souris. Ce sera d'ailleurs là que les observateurs trouveront les meilleures conditions pour le voir.

C'est souvent à proximité de ces zones favorables que l'on peut entendre, à la faveur de la nuit, la note monotone flutée et plaintive du Petit-duc scops. Elle paraît ressembler à celle d'un petit batracien présent également dans les villages que l'on appelle Alyte accoucheur Alytes obstetricans, mais, si on y prête attention, en comparaison, elle est bien plus intense et quelqu'un d'expérimenté ne fera guère la confusion. C'est le mâle qui chante le plus et d'une manière plus incisive que la femelle, émettant une syllabe d'un ton qui porte plus loin que celui de sa partenaire. Il l'émet parfois durant de longues heures au cœur de la nuit, répétant cette note environ toutes les 2 à 3 secondes, l'émettant parfois jusqu'à 24 fois par minute. Il ne s'interrompt que pour chasser et c'est là que, parfois, on peut l'observer, à la faveur des lampadaires, posé sur un fil, un mur ou une branche. La femelle, quant à elle, répond avec une note légèrement plus grave, dédoublée, de plus faible intensité et souvent moins fréquemment. Au paroxysme du chant entre mai et juin, il est parfois possible de l'entendre en plein jour. Ce fut mon cas, le 26 juin 2007, où j'ai entendu de manière tout à fait fortuite le chant d'un mâle, émis par trois fois depuis un bosquet jouxtant la commune de Roche-la-Molière, dans les Gorges de la Loire, l'un des rares districts du département de la Loire où l'espèce est supposée nicheuse depuis 1991 (RIMBERT 1999).



C'est donc quand on a repéré son chant qu'on peut généralement approcher l'oiseau afin de l'observer. Mais, parfois, il peut l'émettre depuis un couvert dense à quelques mètres de soi sans qu'on puisse l'observer. Mais lorsqu'on le voit, on est généralement surpris par sa taille et son aspect. En effet, de la taille d'un merle, son plumage roux ou gris, plus ou moins nuancé selon les individus, est fortement strié de sombre sur le dessus comme sur le dessous, sans contraste entre le dos et le ventre. Des petites aigrettes sont visibles au sommet de sa tête. « Otus », nom du genre auquel il appartient, signifie d'ailleurs en grec ancien : « qui porte des oreilles ». On remarque un « V » pâle descendant jusqu'au niveau du bec, inséré plus bas que ses yeux dont la couleur jaune de l'iris est frappante. Il n'a pas le regard effronté de la Chevêche d'Athéna car il n'a pas son sourcil blanc. Au contraire, quand il nous observe, on lui trouve un regard assez figé, lui donnant un air aussi étonné que curieux. Aussi, le dénominatif « scops » découlant du grec « skops » signifie « regarder avec attention, scruter ». Enfin, l'aspect chamarré et couleur d'écorce du plumage le

rend parfaitement mimétique lorsqu'il est posé sur un arbre. Il le sait bien et, instinctivement, se colle en s'étirant contre le tronc, en prenant le soin de bien fermer les yeux pour passer inaperçu. Il m'est arrivé par hasard de trouver un Petit-duc scops endormi le long d'une branche en pleine journée du mois d'avril en Basse-Ardèche et y rester toute la journée immobile sur son perchoir sans que quiconque ne s'en aperçoive à proximité.

La nidification est notée relativement tardivement, généralement entre mai et juin, parfois jusqu'en juillet. Et lorsque la période de couvaison s'amorce, les chants se font plus discrets.

La femelle couve seule durant environ 25 jours les trois à cinq œufs qu'elle a pondus. En cas de destruction, elle peut éventuellement réaliser une ponte de remplacement. C'est alors le mâle qui passe le temps à chasser afin de la ravitailler. Ses proies sont essentiellement constituées par de gros insectes, surtout des hannetons et orthoptères (46,5%), en particulier des Grandes Sauterelles vertes Tettigonia veridissima, mais aussi des papillons, surtout de nuit (27,6%), mais aussi d'autres invertébrés (mille-pattes, araignées). Dans les biomes méridionaux, il se nourrit d'une proportion non négligeable de phasmes et de cigales. Il peut s'attaquer à des vertébrés comme les espèces de petite taille de chauve-souris, de musaraignes, de grenouilles, de rongeurs et d'oiseaux (Mésange charbonnière Parus major, Fauvette grisette Sylvia communis et Moineau domestique Passer domesticus) (BAVOUX et al. 1993). Ses pelotes de réjection mesurent de 20 à 30mm de long et 10mm de diamètre et sont généralement très friables car surtout composées de débris d'insectes.

Les jeunes restent au nid trois semaines et sont d'abord nourris par le mâle. Mais c'est la femelle qui les couve, les protège et qui se charge de distribuer la nourriture. Puis, elle participe à la chasse avec le mâle, au fur et à mesure de la croissance des jeunes. En Rhône-Alpes, les premiers jeunes volants sont observés à la date moyenne du 5 juillet avec des extrêmes allant du 1er juin au 9 août sur onze cas relevés (dont dix par IBORRA in CORA Région 2003, le dernier cas étant rapporté par FONTER et MAJOREL : envol de 3 jeunes le 25 juillet et du quatrième d'une même couvée le 5 août 2006 à Vif en Isère). Le nombre de jeunes à l'envol est généralement très faible, hors ce cas de l'Isère, d'une moyenne de 1,4 jeunes émancipés par couple sur 7 cas relevés. Les jeunes, comme la plupart des rapaces nocturnes, sortent explorer les alentours du nid avant de savoir voler. Or, le danger est omniprésent : ils sont souvent victimes de prédateurs comme l'Effraie des clochers, la Belette et le Lézard ocellé (dans les contrées méridionales) d'après les auteurs. Mais, plus près de nous, les chats domestiques semblent également leur faire payer un lourd tribut. D'ailleurs, même les adultes peuvent être victimes également de prédation comme en témoignent deux cas de récupération par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais (données de 1998 à 2006, comm. pers. 2007). Ils sont aussi souvent ramassés par des personnes bien intentionnées mais les croyant perdus (quatre cas de récupérations dans le département du Rhône sur onze d'après les données du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais de 1998 à 2006, comm. pers. 2007).

Enfin, la circulation routière reste probablement la menace la plus importante à l'instar de l'ensemble des rapaces nocturnes, autant pour les jeunes que pour les adultes.

Un déclin généralisé de l'espèce a été constaté dans de nombreuses régions, notamment dans la Drôme où l'espèce s'est vu attribuer un statut défavorable en raison de son déclin évalué à plus de 50% des effectifs initiaux estimés; c'est l'une des espèces drômoises ayant connu la plus forte régression durant le dernier quart du XXè siècle. Globalement, sur l'ensemble de Rhône-Alpes, eu égard aux estimations connues des années 1970, on estime la diminution de l'ordre de plus de 20% des effectifs. Les causes sont diverses: la circulation automobile, précédemment citée, mais aussi le mitage urbain, l'intensification de l'agriculture (par la destruction notamment des vieux arbres, des haies, et l'usage des pesticides faisant disparaître les gros insectes) et les problèmes d'hivernage en Afrique (désertification grandissante et également usage immodéré des pesticides).

Paradoxalement, dans les départements de l'Isère et du Rhône, on constate une augmentation du nombre de données depuis ces dernières années, mais il semblerait que ce soit plus lié à une meilleure connaissance de l'espèce, notamment de son chant, que d'une réelle augmentation à la faveur du « réchauffement climatique » comme le disent parfois certains. Les nichoirs, là où se trouvent les sites favorables, comme nous l'avons vu pour le département de l'Isère à Vif (FONTERS et MAJOREL 2006), peuvent éventuellement l'avantager ; c'est ce dont témoignent VIDAL et CHEYLAN sur l'île de Port-Cros où la pose de 20 nichoirs aurait permis le doublement de la population : sur une surface de

6,4 km², le nombre de mâles chanteurs y étaient de 29 en 1983 tandis que le recensement de 1975 en comptait de 11 à 14.

Dans le Rhône, les seules preuves de nidification que nous possédons sont apportées par la présence de jeunes entre les années 2001 et 2006 parmi les oiseaux recueillis au Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais, situé à Francheville (comm. pers. 2007). D'autres données du centre attestent de la présence de l'espèce par la récupération d'adultes en difficulté sur certains secteurs, soit en période de migration, soit en période de nidification. D'une manière générale, on s'aperçoit qu'une corrélation étroite peut être établie entre les observations des ornithologues du département et les fiches d'entrée du Centre de Soins.

Le premier noyau de population fut découvert par les ornithologues autour de l'agglomération de l'Arbresle, au sud du Beaujolais, à la fin des années 1990. C'est notamment après la découverte d'un juvénile, retiré des griffes de son chat domestique par un habitant de Bully en juin 1997, près du Château, que l'on eut la première preuve de nidification du département du Rhône. Cet oiseau fut transporté d'urgence en moto par N. BOUADJAR jusqu'au Centre Ornithologique Rhône-Alpes, le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais n'ayant pas encore été créé. Il mourra, malheureusement des suites de ses blessures, durant son transport (GAGET, comm. pers.). Les premières prospections ornithologiques furent poussées autour de cette commune dès le printemps suivant, Ainsi, le 8 mai 1998, deux chanteurs furent entendus par J.M. BELIARD près du même château et un seul par A. RENAUDIER sur le même lieu les 24 et 25 juin 1998. Le 22 mai 1999, un chanteur était encore noté au même endroit par P. et L. DUBOIS. Enfin, M. DUBOIS rapporte également les chants d'un individu le 4 juillet 1999 et de deux oiseaux (couple?) le 20 mai 2001 dans la commune limitrophe de Sarcey. Des chants ont été entendus également dans la commune voisine des Olmes ces dernières années (donnée de la base d'informations des Naturalistes Rhodaniens publiée sur internet). Plus au nord, on notera la récupération par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais de deux juvéniles à Bagnols, près de la commune du Bois-d'Oingt, le 20 juillet 2001. Non loin de là, à Saint-Vérand, c'est D. ARIAGNO qui avait noté un individu chanteur le 15 juin 1995.

Plus récemment, sur les indications de R. RUFER, ornithologue dont les parents ont emménagé à Nuelles, commune voisine de l'Arbresle, l'espèce m'est signalée à proximité de son jardin. Son premier contact local avec l'espèce le fut le 23 août 2006, date relativement tardive, mais attestant du cantonnement dans la saison d'un oiseau sur son territoire de nidification. Signalons que, quelques mois avant l'observation par R. RUFER, à la date du 15 mai, un individu adulte blessé par un prédateur indéterminé dans cette même commune fut pris en charge par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais (comm. pers. 2007). L'année suivante, le 27 avril 2007, je constate sur place à Nuelles, en compagnie de R. RUFER, la présence d'un couple chanteur et d'un autre mâle répondant à distance depuis le village de Saint-Germain-sur-l'Arbresle. C'est probablement ce dernier que j'ai entendu depuis ce village le 9 juin 2007. Enfin, R. RUFER a retrouvé l'espèce chanteuse là où elle avait été découverte originellement dans le Rhône, près du château de Bully, le 30 avril 2007.

A Bully, Sarcey, Saint-Germain-sur-l'Arbresle et Nuelles, des témoignages d'habitants attestent de la présence de ces oiseaux, identifiés grâce à leur chant caractéristique, depuis au moins une trentaine d'années. La reproduction y est probablement habituelle puisqu'un juvénile y a encore été recueilli le 22 juillet 2002 par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais en provenance de Saint-Germain-sur-l'Arbresle.

Enfin, en voulant rechercher la Chevêche d'Athéna dans les Monts du Lyonnais, je constate également, avec autant de surprise, à proximité du terrain de sport de la commune de Savigny, la présence d'un couple chanteur ainsi que d'un mâle répondant depuis le hameau de Ferrand situé à 500m au sud du village. Le mâle le plus proche chantait depuis un grand Cèdre bleu d'où je l'approchais à 5 mètres, mais sans le voir. Plus tard, ayant signalé les oiseaux à C. MALIVERNEY, ce dernier nota que le hibou nichait

probablement près d'une habitation du village en l'observant en chasse le 29 juin. Ce dernier, de morphe gris, capturait et transportait dans le bec, aux alentours de 22 heures, de Grandes Sauterelles vertes et se posait sur un fil téléphonique au-dessus de la cour d'un immeuble situé en bordure du ruisseau du Trésoncle.



Peu après, C. MALIVERNEY remarquait la présence d'un deuxième individu de morphe roux se posant à 3 mètres de la fenêtre de l'habitation la plus proche d'où il aurait apprécié pouvoir prendre une photo !... Il a pu toutefois réaliser une photo de l'un des oiseaux posé sur le fil et transportant dans le bec une Grande Sauterelle verte qui apparaît comme disproportionnée par rapport à la taille de l'oiseau. Par la suite, nous n'avons pu savoir si la nidification, plus que probable (couple transportant de la nourriture), avait pu réussir en 2007. Mais on sait désormais, par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais, que les oiseaux s'y reproduisent depuis plusieurs années puisqu'un juvénile a été recueilli dans cette commune le 25 juillet 2001 (comm. pers. 2007).

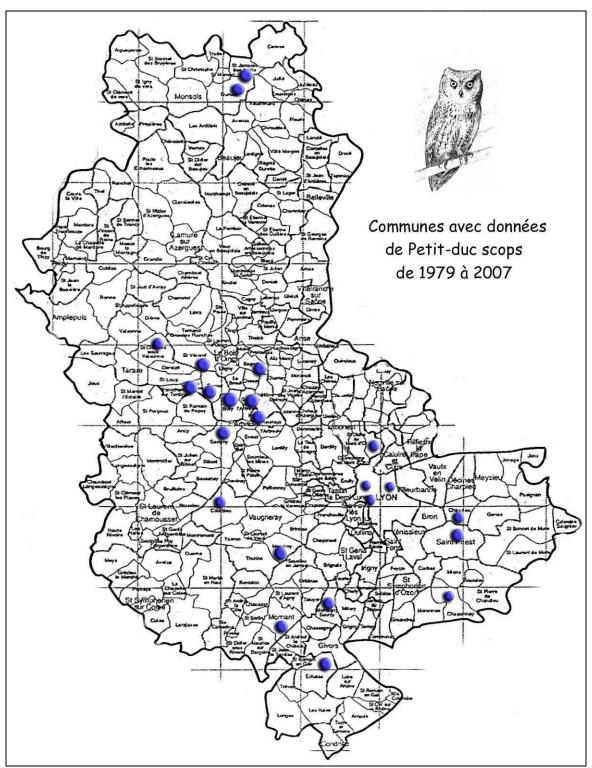
D'autres témoignages attestent de la présence de petits noyaux de population dans le département, notamment sur le plateau mornantais où D. ARIAGNO signalait déjà un chant le 13 mai 1979 dans la commune de Montagny. Lors de l'été 1995, c'est à Mornant qu'un ornithologue du département de la Loire, G. ALLEMAND, découvrit le Petit-duc scops par l'écoute de son chant. Les années suivantes, dans cette même commune, les prospections de l'espèce furent particulièrement poussées sur le secteur dit de la Plaine durant les mois d'avril et mai par de nombreux naturalistes locaux (du 2 mai au 20 mai 1999 par P. DESCOLLONGE, B. DI NATALE, le groupe Busards et G. PIAU, le 15 avril 2000 par M. DUBOIS): un couple et un mâle chanteur furent observés, ce dernier localisé dans un hameau situé à 300 mètres de distance du site du premier couple, une bâtisse ancienne ceinturée par un très beau parc au boisement mixte.

Plus au nord, c'est à Messimy que le Petit-duc scops fut découvert par S. HEKIMIAN et R. RUFER grâce à l'écoute du chant d'un individu mâle dans la deuxième quinzaine du mois d'avril 1999 (comm. pers.). En revanche, toutes les prospections réalisées dans le secteur de Mornant les années suivantes et à la période la plus favorable, c'est-à-dire lors de la première quinzaine de mai, n'ont donné aucun résultat : il semblerait donc que cette population ait disparu depuis. Signalons toutefois que, plus au sud de la vallée du Gier proche, un individu a été observé le 1<sup>er</sup> juillet 2005 à Echalas (donnée L.N.R. sur internet).

D'autres secteurs, notamment des Monts de Tarare et du Beaujolais, semblent régulièrement favorables à l'espèce. Il faut rechercher notamment des chanteurs dans le secteur de Saint-Clément-sur-Valsonne où les chants ont été notés le 8 juillet 1989 (Y. DUBOIS), les 20 mai et 15 juillet 1990 (BONNEFON-CRAPONNE).

A l'extrême nord du département, en bordure de la Saône-et-Loire, un couple chanteur a été signalé dans le village de Saint-Jacques-des-Arrêts, à la fin des années 1990 par J.M. BELIARD (comm. pers.). Il existe probablement là également un petit noyau de population puisque, dans le bocage de la commune voisine d'Ouroux, le Petit-duc scops a également été noté chanteur durant la belle saison au cours des années 2001 et 2002 par E. GUICHARD. C'est pourquoi, en sa compagnie, dans le cadre de la Nuit de la Chouette, organisée fin mars 2003 par le CORA-Rhône et la ferme pédagogique du Carruge jouxtant le site, nous avons fait construire et poser par les enfants participants un nichoir adapté à cette espèce. Même s'il était trop tôt dans la saison pour espérer observer l'oiseau, cette opération a remporté beaucoup de succès auprès du public. L'été suivant, le Petit-duc scops est revenu mais a préféré probablement nidifier dans la cavité naturelle qu'il connaissait plutôt que d'adopter le nichoir. Pour l'anecdote, signalons qu'un autre ornithologue de passage dans la région, D. GENOUD, signale l'avoir entendu chanter également dans le Haut-Beaujolais au début du mois de juin 2002, mais sans précision de commune.

Enfin, d'autres chanteurs isolés ont été signalés dans des secteurs de l'Est Lyonnais, comme à Chaponnay le 25 juin 1990 par P. ATHANAZE et dans la zone industrielle de Saint-Priest, le 21 juillet 1999, par M. DUBOIS. Plus récemment, un adulte en difficulté a également été recueilli à Chassieu par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais le 19 mai 2002.



Carte des communes du Rhône avec au moins une donnée de Petit-duc scops Otus scops de 1979 à 2007

Dans le district des Monts d'Or, un couple semble se reproduire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or puisque A. MELLIES m'y a signalé un chant en juin 2006. Or, un adulte y avait été récupéré, précédemment à

cette observation, piégé dans la cheminée d'une habitation le 22 mai 2003 et ensuite recueilli par le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais (comm. pers. 2007).

D'autres chants ont été signalés dans les Monts du Lyonnais, dans des milieux jugés moins favorables comme à Courzieu (11 mai 1990 par L. MANDRILLON au Vallon du Rossand). Il semble que ce soient des lieux de présence accidentelle où les oiseaux n'ont peut-être niché qu'une seule année. Une prospection plus poussée de ce secteur permettrait de le découvrir.

Enfin, signalons une observation d'un adulte mâle chanteur posé sur un arbre, dans un jardin résidentiel à Lyon, au Point du Jour, par S. CHANEL, le 2 juin 2000 (comm. pers.). Les années suivantes, les prospections menées là par cet ornithologue n'ont rien donné. Pourtant un certain nombre de données du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages (comm. pers. 2007) semblent attester de la présence de l'espèce au sein même de l'agglomération, notamment dans le sixième arrondissement où deux oiseaux adultes ont été récupérés: le premier le 28 avril 1999 et le second le 4 mai 2001. Enfin, un autre adulte, présentant une fracture à l'humérus, a été récupéré dans le quartier de la Croix-Rousse le 4 septembre 1998. Ces oiseaux, au regard des dates plutôt situées soit en début, soit à la fin de la période de présence de l'espèce, ne sont peut-être que des migrateurs de passage. Néanmoins, une prospection en période de chant, de mai à juin, dans les parcs urbains de ces quartiers, pourrait peut-être nous réserver quelques bonnes surprises !...

La localisation des données en période favorable, de mai à juillet, dans le département, montre que les oiseaux semblent surtout se rassembler en colonies lâches de reproduction. Les chanteurs sont souvent concentrés dans les secteurs les plus favorables, toujours thermophiles, tels qu'ils sont décrits plus haut, et généralement en bordure de village. Le Petit-duc scops étant jugé philopatre, il est possible qu'il s'agisse de noyaux familiaux fidèles à leur territoire. Malgré tout, certaines de ces populations semblent fragiles ou très fluctuantes comme en témoignent les observations réalisées dans le département voisin de l'Isère et la disparition récente de l'espèce, dans le Rhône, dans le secteur de Mornant. Ces fluctuations sont, selon les spécialistes, à corréler étroitement avec l'abondance des gros insectes. Enfin, là où l'agriculture est devenue intensive, l'espèce a du mal à se maintenir en raison de la disparition de ces insectes, parallèlement à la destruction de son habitat naturel. Son aire s'est donc rétractée sur les zones où les méthodes sont généralement plus traditionnelles, notamment au sud de l'Europe.



D. TISSIER 1999 Centre de Soins

On peut penser, au regard de toutes ces observations, que la population de Petit-duc scops dans le département du Rhône est au moins constituée d'une dizaine de couples. Afin d'obtenir une estimation plus précise, des soirées de prospection par équipes, de type éco-volontaires, comme ce qui se fait pour

la Chevêche d'Athéna sur le plateau mornantais, seront planifiées entre les mois de mai et de juillet dans les secteurs où les noyaux de population semblent les plus importants. Cette prospection sera néanmoins plus difficile qu'elle ne l'est pour la Chevêche d'Athéna ou le Grand-duc d'Europe Bubo bubo, car elle doit se faire à des horaires plus tardifs en raison de l'allongement de la durée du jour en été et parce que l'espèce est strictement nocturne (à partir de 21h00, mais le plus souvent aux alentours de minuit). De surcroît, on doit éviter les nuits avec vent ou précipitations où les oiseaux ne chantent pas.

Mais, en limite de répartition nordique, l'espèce s'avère particulièrement vulnérable. Espèce jugée à forte valeur patrimoniale pour notre département, protégée par l'Annexe II de la Convention de Berne, de l'Annexe II de la Convention de Washington et de l'Annexe C1 du Règlement C.E.E. / C.I.T.E.S., elle présente un statut plutôt défavorable en Europe, ses populations ayant régressé dans la plupart des pays depuis les années 70. Elle reste donc à surveiller étroitement. Dans les zones de nidification favorables, il serait souhaitable d'entreprendre une politique de pose de nichoirs afin de développer les noyaux de populations existants en concertation avec les acteurs de la vie rurale et politique, tout en maintenant, là où elles subsistent, les activités agricoles traditionnelles.

#### Bertrand DI NATALE

Remerciements: un grand merci aux ornithologues de toutes origines associatives (L.N.R., F.R.A.P.N.A. et C.O.R.A.) ou indépendants qui m'ont transmis leurs données de terrain et notamment à V. GAGET pour l'extraction des données de la base du CORA-Rhône. Enfin, je suis sincèrement reconnaissant envers P. TAVERNIER, responsable du Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais, qui, grâce à sa contribution sur les oiseaux recueillis, nous a permis d'avoir des informations précieuses, en particulier sur les preuves de nidification de l'espèce dans le Rhône, preuves qui nous font bien souvent défaut...

#### Bibliographie:

**ALBERT A.L. (2004).** Portrait. Il était une fois le Petit-duc scops! *Nouv'ailes* 166 : 6-7. CORA-Isère, Grenoble.

BAVOUX C., BURNELEAU G. & NICOLAU-GUILLAUMET P. (1991). Aspect de la biologie de reproduction du Hibou petit-duc Otus scops. Alauda n° 59 : 65-71.

BAVOUX C., BURNELEAU G., JUILLARD M. & NICOLAU-GUILLAUMET P. (1993). Le Hibou petit-duc Otus scops. Régime alimentaire des poussins. Nos oiseaux n°42 : 159-170.

**BOURNAUD M**. (1986). Quand observe-t-on les oiseaux dans la Région Rhône-Alpes ? Le Bièvre n°8 : 105-134. C.O.R.A. Région, Lyon.

CHEYLAN G. (1977). Notes d'ornithologie et de mammalogie sur Port-Cros. Travaux scientifiques du Parc National de Port-Cros, 3:121-127.

C.O.R.A. (1977). Les oiseaux nicheurs rhônalpins. C.R.D.P. Edition, Lyon.

CORA-Drôme (2003). Oiseaux de la Drôme. Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme. CORA-Drôme, Romans.

CORA-Région (2003). Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA éditeur, Lyon.

**CORA-Savoie (2000).** Livre blanc de la faune de Savoie. Poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauvages: inventaire, bilan des connaissances, statuts. Miquet A. (réd.), Le Bourget-du-Lac.

**DE THIERSANT M.P. (2004)**. Quelques observations anciennes et récentes du Hibou petit-duc. **Nouv'ailes** 166 : 7. CORA-Isère, Grenoble.

**FONTERS R. et MAJOREL L. (2006).** Dossier du mois. Le Petit-duc scops en Isère. Un peu de Méditerranée en Dauphiné. *Nouv'ailes* 188 : 7-10. *CORA-*Isère, *Grenoble*.

**GEROUDET P. (1965-1984)**: Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Sixième édition. Delachaux & Niestlé, Lausanne.

HAMEAU O. (2007). Le Petit-duc scops : une espèce à découvrir. Rapaces de France - L'Oiseau magazine, hors-série n°9.

LEBRETON P., BERNARD A. & DUPUPET M. (1991). Guide du naturaliste en Dombes. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

**LEBRETON P. & MARTINOT J.P. (1998).** Oiseaux de Vanoise. Guide de l'ornithologue en montagne. Parc national de la Vanoise, C.O.R.A.-Savoie, Conseil général de Savoie. Grenoble, Libris édition.

MULLARNEY K., SVENSSON C., ZETTERSTRÖM D. et GRANT P.J. (1999). Le Guide Ornitho. Delachaux & Niestlé, Paris.

ORSINI P. (1994). Les oiseaux du Var. Association du Muséum d'histoire naturelle, Toulon éditions.

RIMBERT P. (1999). Les oiseaux de la Loire. L.P.O.-Loire, Saint-Étienne.

**ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999).** Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris.

THIBAULT J.C. (1983). Les oiseaux de la Corse. Histoire et répartition des oiseaux de la Corse aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Parc naturel régional de Corse, Ajaccio.

**TUCKER G.M. et HEATH M.F. (1994).** Birds in Europe: their conservation status. (Birdlife Conservation Series n°3). U.K. Birdlife International, Cambridge.

**VANSTEENWEGEN** C. (1998). L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique. Delachaux & Niestlé, Lausanne.

**VIDAL P. (1986).** Le Hibou petit-duc *Otus scops* dans les îles d'Hyères (Var). Répartition et densité. Faune de Provence n°7 : 74-79.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1991). Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France, Paris.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. Société Ornithologique de France, Paris.